

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire

Rapport 2003-2004

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
2003-2004

NOVEMBRE 2004



Télé - Université

Rapport financier annuel 2003-2004

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

25 octobre 2004

ADMINISTRATEURS :

A. Gosselin
Vincent Arsenault

Québec 

Rapport des vérificateurs

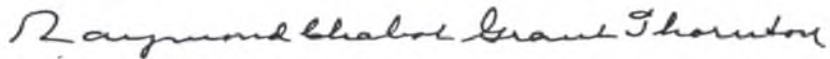
Aux membres du conseil d'administration de
Télé-université

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel de Télé-université pour l'exercice terminé le 31 mai 2004, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de Télé-université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis, à tous égards importants :

- les pratiques comptables de Télé-université sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé Cahier des définitions des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 2003-2004 du ministère de l'Éducation du Québec;
- les données transmises par disquette au ministère de l'Éducation du Québec sont conformes aux données apparaissant au rapport financier annuel;
- les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel donnent une image fidèle de la situation financière de Télé-université au 31 mai 2004, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 2.



Comptables agréés

Québec

Le 13 octobre 2004

Télé-Université
Rapport financier annuel 2003-2004

TABLES DES MATIÈRES

États financiers	PAGE	Annexes	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes.....	i		
BILANS.....	1		
Fonds de fonctionnement: Colonne 1			
Fonds avec restrictions: Colonne 2			
Fonds d'immobilisations: Colonne 3			
Fonds de Dotation: Colonne 4			
Autre Fonds: Colonne 5			
CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS			
Fonds de fonctionnement: Lignes 1 à 11	2	CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES.....	9
Fonds avec restrictions: Lignes 12 à 18	2	AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....	10
Fonds d'immobilisations:	3	ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....	11
Fonds de Dotation: Colonne 1 à 5	4	REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....	12
Autre Fonds: Colonne 6.....	4	ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.....	13
FONDS DE FONCTIONNEMENT		ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS	14
Revenus.....	5	ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....	15
Dépenses.....	6	ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....	16
FONDS AVEC RESTRICTIONS		AVANTAGES SOCIAUX.....	17
Revenus.....	7	ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....	18
Dépenses.....	8	DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....	19
		FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....	20
		ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....	21
		SALAIRES MOYENS.....	22

Télé-Université

Bilans

au 31 mai 2004

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2003
	1	2	3	4	5	6	7
ACTIF							
1 Encaisse (001)	1 040 589					1 040 589	
2 Placements à court terme (005)						\$	
3 Intérêts courus à recevoir (010)	971					971	
4 Fonds détenus chez le fiduciaire (090)	-	-		-	-	\$	
5 Subventions à recevoir MEQ-ES (015) Page 11	3 360 116	-	-	-	-	3 360 116	
6 Subvention à recevoir GQ (170) Page 13	-	-	300 501	-	-	300 501	
7 Autres montants à recevoir (175,035)	-	-	24 594	-	-	24 594	
8 Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	145 799	-	-	-	-	145 799	
9 Autres comptes à recevoir (030,025)	3 566 327	1 197 093	-	-	-	4 763 420	
10 Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	226 920	1 403 831	-	-	-	1 630 751	
11 Frais payés d'avance (070)	232 704		-		-	232 704	
12 Stocks (075)			-	-	-	\$	
13 Placements à long terme (100)	-	-	-	-	-	\$	
14 Obligations et actions (125, 130)	-	-	-	-	-	\$	
15 Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)	-	-	-	-	-	\$	
16 Biens immobiliers (145)	-	-	-	-	-	\$	
17 Immobilisations (105, 120) Page 21	-	-	11 486 541	-	-	11 486 541	
18 Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)	-	-	-	-	-	\$	
19 Frais reportés (080)			-		-	\$	
20 Autres actifs (085) (085 115 Fi) (150,155,160 et 165 pour AF)	151		842 105			842 256	
21 TOTAL DE L'ACTIF	8 573 577	2 600 924	12 653 741	\$	\$	23 828 242	\$
PASSIF							
22 Découvert de banque (201)						\$	
23 Emprunts à court terme (205)						\$	
24 Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)	-	-	-	-	-	\$	
25 Subventions à rembourser au MEQ-ES (210) Page 11		-	-	-	-	\$	
26 Comptes à payer (215,220)	1 241 175	63 863	88 326			1 393 364	
27 Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	1 403 831		226 920			1 630 751	
28 Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	2 374 130	98 161	-	-	-	2 472 291	
29 Revenus reportés (260) Page 12	1 112 037	-	-	-	-	1 112 037	
30 Dettes à long terme (315,320,325,330,335)	-	-	-	-	-	\$	
31 Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour AF)						\$	
32 Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 Fi) Page 2 et 14	1 212 078	-	-	-	-	1 212 078	
33 Solde de fonds non affecté (295) Page 2	1 230 326	-	-	-	-	1 230 326	
34 Solde de fonds (300) Page 14	-	-	-	-	-	\$	
35 Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2	-	2 438 900	-	-	-	2 438 900	
36 Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14	-	-	-	-	-	\$	
37 Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)	-	-	-	-	-	\$	
38 Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14	-	-	-	-	-	\$	
39 Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)	-	-	-	-	-	\$	
40 Solde de fonds investi en immobilisations (304)	-	-	12 338 495	-	-	12 338 495	
41 Solde de fonds	2 442 404	2 438 900	12 338 495	\$	\$	17 219 799	\$
42 TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	8 573 577	2 600 924	12 653 741	\$	\$	23 828 242	\$

Télé-Université
Conciliation du solde de fonds - Fonds de fonctionnement
Exercice 2003-2004

	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
	1	2	3	4	5	6
1 Solde au début de l'année		8 272 962	(4 014 694)	(3 216 424)	(9 070)	1 032 774
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$
3 Revenus de l'année Page 5	-	27 921 679	763 835	354 528	95 357	29 135 398
4 Dépenses de l'année Page 6	-	25 811 210	1 017 132	683 142	105 139	27 616 623
5 Résultats de l'année	-	2 110 469	(253 298)	(328 613)	(9 783)	1 518 775
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16		(109 145)				(109 145)
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						\$
8 Solde à la fin de l'année	\$	10 274 286	(4 267 992)	(3 545 037)	(18 853)	2 442 404
9 Répartition du solde de fonds						
10 Solde de fonds d'affectation d'origine interne		1 212 078				1 212 078
11 Solde de fonds non affecté		9 062 208	(4 267 992)	(3 545 037)	(18 853)	1 230 326

Télé-Université
Conciliation du solde de fonds - Fonds avec restrictions
Exercice 2003-2004

	6
12 Solde au début de l'année	2 058 484
13 Plus : Fonds alloués Page 7	3 838 457
14 Moins : Fonds utilisés Page 8	3 458 041
15 Redressement années précédentes Page 15	\$
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16	\$
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	\$
18 Solde à la fin de l'année	2 438 900

Télé-Université
Conciliation du solde de fonds - Fonds d'immobilisation
Année 2003-2004

	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
	1	2	3
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	-	-	11 565 199
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES	-	-	-
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)	-	660 235	-
4 Contribution du siège social de l'UQ	-	-	-
5 Contributions de d'autres Gouvernements (Fédéraux, municipaux)	-	-	-
6 Dons et subventions non gouvernementaux	-	-	-
7 Contribution d'une fondation	-	-	-
8 Revenus d'intérêts et de placements (comprenant ceux provenant des fonds en fiducies)	-	-	-
9 Gains sur vente d'immobilisations	-	-	-
10 Autres contributions	-	-	-
11 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES	-	-	660 235
12 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES	-	-	-
13 Redressements des années antérieures Page 15	-	884 129	-
14 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21	-	661 370	-
15 Revenus du fonds de dotation Page 4	-	\$	-
16 Virements d'autres fonds Page 16	-	\$	-
17 Autres contributions internes	-	-	-
18 TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES	-	-	1 545 499
19 DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES	-	-	-
20 Redressement des années antérieures Page 15	\$	-	-
21 Virements à d'autres fonds Page 16	(109 145)	-	-
22 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES	-	-	(109 145)
23 DÉDUIRE LES DÉPENSES	-	-	-
24 Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-
25 Intérêts à court terme et frais bancaires	-	-	-
26 Intérêts sur les contrats de location acquisition	-	-	-
27 Pertes sur ventes d'immobilisations	-	-	-
28 Amortissements d'immobilisations	1 247 403	-	-
29 Radiation d'immobilisations	294 719	-	-
30 Autres dépenses (comprenant l'amortissement des frais d'escompte)	539	-	-
31 TOTAL DES DÉPENSES	-	-	1 541 583
32 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	-	-	12 338 495

Télé-Université

Conciliation de solde de fonds - Fonds de dotation et autres

Année 2003-2004

FONDS DE DOTATION

	Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL	AUTRE FONDS
	1	2	3	4	5	6
1 Solde au début de l'année					\$	
2 AJOUTER:	-	-	-	-	-	-
3 Dons et dotations			-	-	\$	
4 Redressement Page 15					\$	\$
5 Virements des autres fonds Page 16					\$	\$
6 Revenus de placements	-	-			\$	-
7 Gains sur vente de placements	-	-			\$	-
8 Transferts des produits nets non transférés			-	-	\$	-
9 Autres Ajouts					\$	
10 TOTAL DES AJOUTS	\$	\$	\$	\$	\$	\$
11 DÉDUCTIONS	-	-	-	-	-	-
12 Virements aux autres fonds Page 16					\$	\$
13 Redressement Page 15					\$	\$
14 Frais d'opération	-	-			\$	-
15 Perte sur vente de placements	-	-			\$	-
16 Transferts aux solde de fonds - capital	-	-			\$	-
17 Contributions au Fonds de fonctionnement	-	-			\$	-
18 Contributions au Fonds avec restrictions	-	-			\$	-
19 Contributions au Fonds d'immobilisations	-	-			\$	-
20 Autres déductions					\$	
21 TOTAL DES DÉDUCTIONS	\$	\$	\$	\$	\$	\$
22 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Télé-Université
Revenus - Fonds de fonctionnement
Année 2003-2004

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Droits de scolarité	3 568 609	-	-	-	-	73 130	-	-	3 641 739
2 Forfaitaires étudiants étrangers	-	-	-	6 300	-	-	-	-	6 300
3 Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Q	-	-	-	735	-	-	-	-	735
4 Cotes des étudiants	-	-	-	-	-	-	187 116	-	187 116
5 Autres revenus provenant des étudiants	1 649 193	0	0	835 070	0	0	0	0	2 484 263
6 Total des revenus provenant des étudiants	5 217 802	0	0	842 105	0	73 130	187 116	0	6 320 153
7 Subvention MEQ-ES - Conclution Page 9	-	-	-	20 725 730	-	-	165 800	-	20 891 530
8 Autres subventions provinciales	0	1 800	6 788	0	0	5 000	0	0	13 588
9 Subventions fédérales	1 100	348 557	0	0	0	0	0	0	349 657
10 Autres Subventions	155 242	1 260	18 483	0	3 592	0	1 612	0	180 189
11 Total des subventions	156 342	351 617	25 271	20 725 730	3 592	5 000	167 412	0	21 434 964
12 Revenus d'intérêts	0	0	0	43 095	0	0	0	0	43 095
13 Revenus provenant du fonds de dotation - Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14 Revenus provenant d'une fondation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Recouvrement de coûts indirects	6 450	716	0	161 576	0	0	0	0	168 742
16 Ventes externes	49 071	6 719	248	0	0	683 788	0	0	739 826
17 Autres revenus (466, 470) Page 18	11 901	0	624	309 818	9 001	1 917	0	95 357	428 618
18 Total des revenus autres	67 423	7 435	872	514 489	9 001	685 705	0	95 357	1 380 281
19 TOTAL DES REVENUS	5 441 567	359 052	26 144	22 082 324	12 593	763 835	354 528	95 357	29 135 398

Télé-Université
Dépenses - Fonds de fonctionnement
Exercice 2003-2004

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	516 367	15 075	422 700	742 303	51 034	160 944	58 112	0	1 866 534
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	3 823 488	48 359	0	0	0	284 512	0	0	4 156 359
5 Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	2 678 607	52 140	0	59 592	0	5 085	0	0	2 795 423
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Personnel professionnel non-enseignant	3 118 098	138 761	839 632	718 847	0	224 365	142 637	0	6 182 340
9 Personnel de soutien technique	612 921	34 023	459 196	550 262	47 400	4 471	0	0	1 708 272
10 Personnel de soutien de bureau	848 008	67 456	243 552	1 211 939	117 581	161 650	331 569	0	2 981 756
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Avantages sociaux	1 965 568	61 100	365 932	620 559	41 397	114 667	99 914	0	3 269 137
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	13 563 058	416 914	2 331 012	3 903 600	257 412	956 692	632 232	0	22 069 822
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Formation et perfectionnement	12 899	5 282	18 350	93 942	0	225	0	0	130 698
17 Frais de déplacement et de représentation	197 692	60 555	21 472	94 772	5 774	37 533	12 168	0	429 967
18 Bourses	3 607	1 000	0	0	0	0	29 140	0	33 747
19 Dépenses de subventions et cotisations	107 065	1 751	500	101 141	270	730	0	0	211 456
20 Fournitures et matériels	1 843 994	12 773	198 199	44 794	91 630	16 587	4 741	0	2 212 718
21 Coûts des marchandises vendues	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services	518 764	20 408	50 760	103 328	340 752	4 925	0	105 139	1 144 076
23 Volumes et périodiques	4 629	4 855	31 151	1 130	300	43	0	0	42 108
24 Dépenses reliées aux bâtiments	40 176	0	2 439	458	359 488	187	0	0	402 747
25 Locations de locaux	55 310	134	1 505	903	58 103	1 210	4 861	0	122 036
26 Immobilisations - Achats et locations	108 948	53 994	231 860	85 776	60 179	0	0	0	540 757
27 Dépenses d'intérêts	0	0	0	108 462	0	0	0	0	108 462
28 Transfert de coûts indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 Autres dépenses - Détails page 18	1 514	0	0	176 527	0	0	0	0	178 041
30 Total des dépenses autres	2 894 597	160 751	556 237	811 232	916 496	61 439	50 909	105 139	5 556 802
31 Virements interfonctions	1 306 786	0	(544 033)	(712 178)	(50 575)	0	0	0	0
32 Ventes internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	17 764 441	577 665	2 343 216	4 002 555	1 123 333	1 017 132	683 142	105 139	27 616 623
34 Dépenses exceptionnelles - Détail page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	17 764 441	577 665	2 343 216	4 002 555	1 123 333	1 017 132	683 142	105 139	27 616 623

Télé-Université
Revenus - Fonds avec restrictions
 Année 2003-2004

	<u>Enseignement</u>	<u>Recherche</u>	<u>Soutien enseignement recherche</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains et bâtiments</u>	<u>Services à la collectivité</u>	<u>Services aux étudiants</u>	<u>Entreprises auxiliaires</u>	<u>Total</u>
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Subvention MEQ-ES (475) (Page 9)	26 600	0	0	0	0	0	25 000	0	51 600
2 Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	336 378	0	0	0	0	0	0	336 378
3 Subventions fédérales (415, 420)	185 338	2 299 857	0	0	0	(93 146)	0	0	2 392 049
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	0	1 067 566	0	0	0	(12 450)	0	0	1 055 116
5 Total des subventions	211 938	3 703 801	0	0	0	(105 596)	25 000	0	3 835 143
6 Intérêts et dividendes (435)	0	0	0	0	0	2 100	0	0	2 100
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Ventes externes (460)	0	1 214	0	0	0	0	0	0	1 214
10 Ventes aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Autres revenus (466, 470) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Total des revenus autres	0	1 214	0	0	0	2 100	0	0	3 314
13 TOTAL DES REVENUS	211 938	3 705 015	0	0	0	(103 496)	25 000	0	3 838 457

Télé-Université

Dépenses - Fonds avec restrictions

Exercice 2003-2004

	<u>Enseignement</u>	<u>Recherche</u>	<u>Soutien enseignement recherche</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains et bâtiments</u>	<u>Services à la collectivité</u>	<u>Services aux étudiants</u>	<u>Entreprises auxiliaires</u>	<u>Total</u>
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	0	17 769	0	0	0	37 599	0	0	55 368
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	0	40 692	0	0	0	16 112	0	0	56 804
5 Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	349 478	0	0	0	3 883	0	0	353 362
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Personnel professionnel non-enseignant	67 055	925 793	0	0	0	67 481	0	0	1 060 329
9 Personnel de soutien technique	17 615	17 322	0	0	0	17 510	0	0	52 447
10 Personnel de soutien de bureau	34 640	30 563	0	0	0	26 488	0	0	91 691
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Avantages sociaux	20 512	189 059	0	0	0	22 883	0	0	232 454
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	139 822	1 570 676	0	0	0	191 955	0	0	1 902 453
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Formation et perfectionnement	2 505	0	0	0	0	30 886	0	0	33 391
17 Frais de déplacement et de représentation	9 253	112 118	0	0	0	16 388	0	0	137 758
18 Bourses	0	100 875	0	0	0	0	16 578	0	117 453
19 Dépenses de subventions et cotisations	1 926	717 821	0	0	0	0	0	0	719 748
20 Fournitures et matériels	7 049	26 272	0	0	0	49 483	0	0	84 804
21 Coûts des marchandises vendues	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services	21 393	68 950	0	0	0	128 543	0	0	218 886
23 Volumes et périodiques	0	2 824	0	0	0	800	0	0	3 624
24 Dépenses reliées aux bâtiments	0	32	0	0	0	395	0	0	427
25 Locations de locaux	0	439	0	0	0	0	0	0	439
26 Immobilisations - Achats et locations	12 447	137 951	0	0	0	19 468	0	0	169 867
27 Dépenses d'intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28 Transfert de coûts indirectes	0	606	0	0	0	68 052	533	0	69 191
29 Autres dépenses - Détails page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30 Total des dépenses autres	54 574	1 169 889	0	0	0	314 015	17 111	0	1 555 588
31 Virements interfonctions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventres internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	194 396	2 740 565	0	0	0	505 969	17 111	0	3 458 041
34 Dépenses exceptionnelles - Détail page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	194 396	2 740 565	0	0	0	505 969	17 111	0	3 458 041

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire

RAPPORT 2003-2004

PERFORMANCE
ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

SEPTEMBRE 2004



TÉLÉ-UNIVERSITÉ

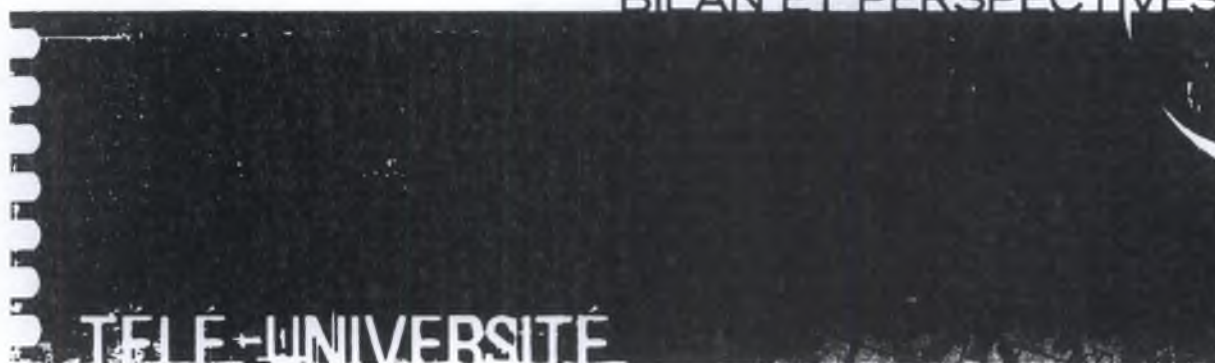
**Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire**

RAPPORT 2003-2004

**PERFORMANCE
ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2004

BILAN ET PERSPECTIVES



Présentation à la Commission de l'éducation
le 29 septembre 2004

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ

[MÉMOIRE]

Présenté à la Commission de l'éducation
de l'Assemblée nationale le 29 septembre 2004

INTRODUCTION

C'est avec grand plaisir que la Télé-université répond à l'invitation que lui a adressée la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Le projet de rattachement de la Télé-université à l'Université du Québec à Montréal nous donne l'occasion d'évaluer ses réalisations des 30 dernières années et de définir, dans un cadre institutionnel nouveau, un plan de développement de la formation à distance qui réponde aux besoins et aux attentes du Québec. Le moment est particulièrement bien choisi pour partager avec les membres de la Commission notre vision de la contribution des méthodes nouvelles d'enseignement à l'essor du Québec.

Partout dans le monde, présentement, la formation à distance connaît un développement sans précédent. Longtemps simple alternative à la formation sur campus, elle est considérée aujourd'hui comme une innovation pédagogique et sociale centrale, relayant l'action des technologies informatiques de communication (TIC) dans la transformation de l'éducation supérieure. Le Québec n'échappe pas au phénomène.

En créant la Télé-université en 1972, les décideurs québécois ont été des visionnaires et l'évolution de l'établissement depuis sa création leur a donné raison. Avec la Télé-université, le Québec dispose d'une institution innovatrice et performante, mais dont on doit maintenant assurer le développement et tirer un meilleur parti. C'est dans cette perspective qu'il faut considérer l'alliance de la Télé-université et de l'UQÀM. La naissance d'une grande université bimodale, combinant le dynamisme des méthodes nouvelles d'enseignement et la profondeur d'une université urbaine de grande taille, renforcera le réseau de l'Université du Québec et profitera inévitablement à toute la société québécoise. Les questions de qualité, de pertinence, d'accessibilité et d'économie, qui sont toujours au cœur des discussions sur l'université, peuvent trouver réponse dans le développement de la formation à distance.

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation de la Télé-université	[PAGE 1]
2. La télé-université et la formation à distance : une réponse actuelle aux besoins de formation supérieure	[PAGE 4]
2.1 La particularité du mode d'enseignement à distance	[PAGE 5]
2.2 Le télé-enseignement et les technologies de l'information et des communications	[PAGE 5]
2.3 Les caractéristiques organisationnelles d'une université à distance	[PAGE 6]
2.4 Les caractéristiques économiques d'une université à distance	[PAGE 7]
2.5 La qualité de la formation	[PAGE 9]
3. La télé-université dans un nouvel environnement	[PAGE 12]
3.1 Le regroupement UQÀM/Télé-université : une réponse institutionnelle	[PAGE 12]
En guise de conclusion : un peu d'éducation-fiction	[PAGE 15]
Graphique et tableaux	[PAGE 19]

1. PRÉSENTATION DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Créée en 1972 par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, avec un statut de commission, la Télé-université obtient, en 1992, des lettres patentes la désignant École supérieure ayant pour objet l'enseignement universitaire et la recherche, son mandat s'exerçant par les modes de l'enseignement à distance.

Sa programmation couvre les trois cycles universitaires, dans les domaines suivants : sciences de l'administration, sciences humaines, communication, éducation, langues, informatique appliquée et sciences. Ses modes de diffusion combinent matériel imprimé, Internet et CD-ROM. L'encadrement individualisé des étudiants est confié à des tuteurs et les communications se font par téléphone, courriel, conférence téléphonique et forum électronique.

La Télé-université accueille environ 16 000 personnes par année, dont 93 % étudient à temps partiel, à un rythme moyen de quatre crédits par trimestre, pour un grand total de plus de 25 000 étudiants-cours. L'effectif étudiant, en croissance depuis dix ans, a atteint 2 643 EETP en 2002-2003 (Graphique 1). Cet effectif se concentre principalement dans des programmes de certificat de 1^{er} cycle et des programmes courts de 1^{er} et de 2^e cycle, les programmes de plus courte durée convenant davantage que les programmes longs à l'étudiant à temps partiel (Tableau 1). Les domaines d'études les plus fréquentés sont les sciences de l'administration, les sciences humaines et les sciences appliquées (Tableau 2).

L'âge moyen des étudiants est de 34 ans et les deux tiers de la population étudiante sont des femmes (Tableau 3). La composition de l'effectif étudiant est révélatrice de l'impact de la Télé-université sur l'accessibilité à l'université. Avec près de 84 % de ses étudiants âgés de 25 ans et plus, la Télé-université se positionne résolument comme un établissement au service des personnes actives sur le marché du travail. Avec près du quart de ses étudiants en « transfert de crédits », elle contribue de façon complémentaire à l'offre de formation du réseau universitaire québécois en permettant à des milliers d'étudiants de suivre des cours qui ne sont pas disponibles dans leur université d'attache et d'accélérer ainsi la poursuite de leurs études.

La répartition régionale de l'effectif étudiant est relativement similaire à la répartition régionale de la population québécoise, avec une légère sous-représentation dans les régions de Montréal¹ et de l'Estrie et une légère surreprésentation dans les régions de Québec, de la Montérégie et des Laurentides (Tableau 4). En bref, les étudiants de la Télé-université proviennent majoritairement des grandes régions urbaines de Montréal (54 %) et de Québec (18 %). Seulement 28 % d'entre eux proviennent des autres régions, la proportion de chacune d'elles ne dépassant pas 5 %. Finalement, 5 % des effectifs totaux proviennent de l'extérieur du Québec.

Son plan d'effectifs s'élève à 252 postes, dont 45 professeurs (Tableau 5); elle emploie également 150 tuteurs et chargés d'encadrement. Son siège social est à Québec, où se concentre 76 % de son personnel régulier, et où sont regroupés les directions

1. Explicable par la présence d'une importante population anglophone que ne dessert pas la Télé-université et par la densité du réseau universitaire montréalais.

académiques et administratives, les services de diffusion, d'encadrement des étudiants, d'édition, d'informatique et de marketing, la bibliothèque et les services administratifs; son bureau à Montréal abrite une unité d'enseignement, la production audiovisuelle et le centre de recherche LICEF.

En tant qu'École supérieure, la Télé-université a son conseil d'administration, son comité exécutif et sa commission des études. Son directeur général est désigné par arrêté en conseil sur recommandation de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec. Les professeurs, les activités d'enseignement et la programmation sont regroupés dans trois unités d'enseignement et de recherche, soit l'UER Travail, économie et gestion, l'UER Sciences humaines, lettres et communication et l'UER Science et technologie. La recherche est animée par une direction de la recherche et soutenue par un fonds institutionnel de recherche. La Télé-université accueille et soutient le Centre LICEF-CIRTA (Laboratoire d'informatique cognitive et environnements de formation), qui regroupe des professeurs et des chercheurs de diverses universités et dont la réputation déborde largement le Québec.

La Télé-université et son contrat de performance 2000-2003

L'évolution récente de la Télé-université a été marquée par le contrat de performance signé en mars 2001 avec le ministre de l'Éducation. Ce contrat précisait les engagements de l'établissement en matière de réussite étudiante, d'offre de formation, d'efficience dans la gestion et d'équilibre budgétaire. En revanche, le MÉQ s'engageait à redresser le financement de la Télé-université jusqu'en 2003.

Trois ans après l'entente, on constate que la Télé-université a atteint la majorité de ses objectifs, et non les moindres :

- Au 31 mai 2003, la Télé-université avait retrouvé son équilibre budgétaire et l'exercice 2002-2003 se soldait par un surplus de 175 000 \$. La Télé-université a maintenu une situation financière saine grâce à l'augmentation de la fréquentation étudiante, à une gestion serrée des ressources et à la modernisation de son système de gestion académique. À la fin de l'exercice 2003-2004, la situation financière de l'établissement permettait un réinvestissement substantiel dans ses technologies de diffusion.
- Le taux de réussite des étudiants, défini comme le taux de succès dans l'ensemble des cours, s'est relevé conformément aux prévisions de la Télé-université, passant de 78 % en 2000-2001 à 80 % à la fin de 2002-2003.
- La fréquentation totale de la Télé-université a continué de croître, bien qu'en accusant un léger retard sur les prévisions du contrat. En effet, la cible de 2 800 EETP, fixée pour 2002-2003, n'a été atteinte que l'année suivante : 2 770 EETP en 2003-2004.
- La persévérance des étudiants, mesurée par le taux des réinscriptions d'un trimestre à l'autre, a atteint la cible de 75 % à la fin de 2002-2003.
- La vigueur de la recherche scientifique, mesurée par le montant moyen annuel des subventions obtenues par les professeurs de la Télé-université, a largement dépassé les objectifs fixés. En effet, la Télé-université s'était engagée à se maintenir au niveau des résultats obtenus par l'ensemble des professeurs de l'Université du Québec, soit 49 500 \$ par professeur. Pour la période de 1999-2000 à

2002-2003, le montant annuel moyen des subventions obtenues par les professeurs de la Télé-université s'établissait à 73 000 \$, bien au-delà de la moyenne de leurs collègues du réseau.

- Le contrat donnait à la Télé-université quelques « obligations de moyens ». Là encore, l'établissement a rempli ses engagements. Le corps professoral et le personnel directement affecté à la conception et à la diffusion de l'enseignement ont augmenté. La Bibliothèque@distance sera lancée cette année. Le site Web de la Télé-université, porte d'entrée de son « campus virtuel », s'est considérablement développé : l'étudiant peut désormais consulter son dossier et choisir ses cours en ligne. Il peut également utiliser l'Internet pour communiquer avec ses tuteurs et les autres étudiants, transmettre ses travaux, compléter ses activités d'apprentissage. Enfin, le nouveau système de gestion des dossiers académiques (le GDA) a permis d'absorber l'augmentation des inscriptions et d'améliorer le service à l'étudiant sans hausse notable du personnel administratif.

C'est au chapitre de la collaboration avec des partenaires du système universitaire du Québec que tous les objectifs du contrat de performance n'ont pas encore été atteints.

Par exemple, la Télé-université s'était engagée à maintenir à 25 % de ses inscriptions annuelles totales la proportion des étudiants provenant des autres universités québécoises. On sait que des ententes interuniversitaires permettent à un étudiant de suivre des cours dans une autre université que la sienne, avec la permission de son directeur de programme. Les cours de la Télé-université étant facilement accessibles, partout et en tout temps, les étudiants « par transfert », comme on les appelle, ont déjà compté pour 28 % des inscriptions de l'établissement. Contrairement à nos prévisions et sans que la Télé-université ne modifie ses pratiques ou son ouverture à cette clientèle, les étudiants des autres universités ne représentent plus que 23 % des inscriptions totales en 2003-2004. En nombres absolus, ils sont toujours aussi nombreux, mais leur proportion a décru devant la hausse des étudiants réguliers de la Télé-université.

Quelques projets de développement de nos enseignements avec d'autres universités ne se sont pas réalisés. Un programme d'études supérieures en santé mentale a été développé et offert, mais sans la participation prévue de l'Université de Montréal. Il en a été de même pour le MBA, qui sera offert avec l'appui de l'UQAM, mais sans celui de l'Université d'Athabasca. La comptabilité se développe sans l'UQTR, mais avec la collaboration de l'Ordre des CGA-Québec et des CGA-Canada. En revanche, des projets de partenariats qui n'étaient pas prévus à la signature du contrat, en mars 2001, se sont réalisés : un certificat en gestion du tourisme, développé avec l'UQAM, et un programme d'études avancées sur les aînés, offert conjointement avec l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Rimouski.

Comme on peut le voir, la Télé-université a bien profité de l'« entente de réinvestissement » conclue en mars 2001 avec le MÉQ pour poursuivre son développement et améliorer le service offert à l'étudiant. La fréquentation étudiante, en hausse à chaque trimestre, et tous les indicateurs dont nous disposons sur le succès des étudiants et leur attachement à la formule de la formation à distance, confirment que l'établissement est une innovation sociale de première importance, dans le domaine de la formation post-secondaire au Québec, et un instrument de progrès.

2. LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ ET LA FORMATION À DISTANCE : UNE RÉPONSE ACTUELLE AUX BESOINS DE FORMATION SUPÉRIEURE

Au commencement d'un nouveau siècle, la Télé-université et la formation à distance sont portées par la confluence de courants sociaux importants. L'émergence de la nouvelle économie du savoir met l'accent plus que jamais sur le rôle moteur de la R-D et l'innovation technologique et sociale : la connaissance scientifique et la capacité technologique ont acquis une dimension stratégique pour toutes les sociétés avancées. Il en va de même de la formation initiale et de perfectionnement continu de la main-d'œuvre. L'idéal d'une « formation tout au long de la vie », longtemps le rêve des théoriciens de l'éducation, est devenu une nécessité sociale et économique admise par les politiciens, les milieux d'affaires et le public en général.

Parallèlement à l'avènement de cette « économie du savoir », la révolution des communications numérisées est en train de transformer radicalement nos établissements d'enseignement et de recherche. L'enseignement universitaire au Québec change déjà de visage. Dans tous les établissements, on a commencé à intégrer les TIC – les technologies informatiques de communication – à l'enseignement : la formule consacrée du cours magistral étendu sur un trimestre de quinze semaines, hier universelle, se transforme de toutes sortes de manières. On espace les rencontres entre le professeur et le groupe; on tire davantage parti des ressources infinies du Web et du multimédia numérisé; dans certains cas, on évolue vers un enseignement hybride qui fait place au présentiel aussi bien qu'à la formation à distance. La formation à distance « pure » trouve elle-même de plus en plus sa place dans les stratégies de formation des étudiants et des organisations.

Beaucoup de ces changements sont réclamés par les étudiants eux-mêmes. D'abord parce que les plus jeunes sont déjà familiarisés avec les TIC et ont fait du Web et de l'informatique une réalité quotidienne. Mais aussi parce que tous les étudiants, quel que soit leur âge ou leur situation personnelle, doivent concilier les contraintes de la société nouvelle : il faut jongler avec l'emploi (ou « les » emplois), les études, la vie sociale et familiale. Le concept même d'étudiant « adulte » perd peu à peu de son sens, jeunes et moins jeunes se retrouvant dans la même situation et aux prises avec les mêmes problèmes d'horaire. À la Télé-université, qui a été créée pour répondre aux besoins de formation des adultes, le phénomène n'est pas nouveau. Mais dans plusieurs universités campus, la clientèle « traditionnelle » des jeunes gens de 18 à 24 ans, se consacrant à temps complet à l'acquisition d'une formation initiale, cède graduellement la place à une clientèle plus diversifiée par l'âge, la condition sociale et les besoins de formation.

Changements économiques rapides, explosion des communications et transformation de la vie elle-même, tous ces facteurs exercent leur influence sur notre système d'éducation et sur les universités en particulier. En quoi la formation à distance et la Télé-université constituent-elles une réponse actuelle, adaptée et économiquement acceptable à la situation nouvelle?

2.1 La particularité du mode d'enseignement à distance

La caractéristique fondamentale de l'enseignement à distance ou télé-enseignement est la séparation de l'étudiant et du professeur dans l'espace et dans le temps. Cette distance entre l'étudiant et le professeur fait reposer l'enseignement sur des stratégies pédagogiques rigoureusement planifiées, dans lesquelles le matériel didactique prend une importance prépondérante, et qui supposent l'élaboration de plans d'apprentissage propices à l'atteinte des objectifs de formation. Dans ce contexte, le professeur se transforme : il devient le planificateur de la démarche de l'étudiant, l'architecte d'un environnement de connaissances et d'outils d'apprentissage. L'encadrement des étudiants à distance exige une grande qualité d'écoute et des aptitudes pédagogiques particulières de la part des personnes responsables, une utilisation efficace de moyens de communication variés et peut nécessiter la mise en place de dispositifs technologiques dédiés. Quant à la logistique de diffusion des enseignements, elle fait appel à une organisation et à des processus qui ne ressemblent en rien à ceux d'une université campus.

2.2 Le télé-enseignement et les technologies de l'information et des communications

Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont modifié profondément les modes d'enseignement, tant de l'enseignement à distance que de l'enseignement traditionnel. Elles ont permis aux professeurs comme aux étudiants d'accéder instantanément et à peu de frais à des sources documentaires diversifiées et abondantes. Elles ont contribué à accélérer les processus de production de documents de toutes sortes (écrits, audio, vidéo ou iconographiques), à diversifier les formats de diffusion et de livraison (Internet, CD-ROM, DVD) et à réduire le coût de diffusion des documents. Elles ont accru les possibilités de communication et d'interaction via le courriel, le forum électronique et les systèmes de travail collaboratif notamment. Il en a résulté un gain de productivité significatif dans les processus de production et de diffusion du matériel didactique, des gains qui ont été enregistrés à la Télé-université comme ailleurs.

La simplification des processus et la baisse des coûts ont amené un grand nombre d'établissements universitaires à amorcer une démarche de modernisation de leurs stratégies d'enseignement en utilisant l'Internet comme véhicule de diffusion de matériel didactique. Cette évolution intéressante de la pédagogie universitaire ne saurait cependant être assimilée trop rapidement à de la formation à distance. Le fait que toutes les universités peuvent prétendre être en mesure de produire des documents pédagogiques récupérables à distance ne signifie pas qu'elles sont en mesure de développer et de soutenir un système d'enseignement à distance efficace et congruent aux besoins des étudiants. En effet, l'enseignement à distance présente des dimensions pédagogiques, logistiques et de services qui dépassent les dimensions de production et de diffusion de documents didactiques. Nous aborderons ces aspects ultérieurement.

En dépit des gains de productivité auxquels elles ont donné lieu, les TIC n'ont pas simplifié les processus de conception, de structuration pédagogique, de communication et de vulgarisation inhérents à l'enseignement, quelle qu'en soit la forme. La

rédaction d'un cours requiert autant d'efforts qu'auparavant, la structuration d'une démarche d'apprentissage requiert autant de perspicacité et d'expertise qu'avant l'arrivée d'Internet, l'encadrement des étudiants nécessite autant d'engagement personnel de la part des professeurs et des tuteurs, que l'on communique en face à face, par téléphone ou dans les forums électroniques. Les TIC ont introduit plus de souplesse dans les systèmes de production et de diffusion des cours, mais elles ont également accru les attentes des étudiants.

En somme, les TIC ont ouvert la porte à une convergence des modes d'enseignement traditionnel et à distance. D'une part, elles permettent aux établissements de télé-enseignement de se rapprocher de leurs étudiants et de réaliser des activités en direct, non plus seulement en différé. D'autre part, elles permettent aux établissements traditionnels (campus) d'éloigner les étudiants de la salle de classe et facilitent les contacts étudiants-enseignants en dehors de l'horaire et de l'espace attribués à un cours.

Ces développements technologiques ont donné naissance à deux tendances lourdes dans l'évolution de l'enseignement. La première est l'évolution progressive de maisons d'enseignement en établissements bimodaux, offrant à leurs étudiants des programmes et des activités de formation qui se partagent entre la classe et l'univers virtuel de l'Internet. La seconde est la dissémination d'environnements technopédagogiques en support à l'enseignement, ceux-ci tirant de plus en plus leur substance de matériaux didactiques disponibles dans des banques d'objets d'apprentissage en développement. Le projet de repositionnement stratégique que la Télé-université est actuellement en train d'élaborer avec l'Université du Québec à Montréal concrétiserait la convergence de ces deux tendances.

2.3 Les caractéristiques organisationnelles d'une université à distance

Pour réaliser sa mission, la Télé-université a mis sur pied une organisation originale qui assume différentes fonctions propres à son mode d'enseignement. Nous les identifions brièvement ci-après.

La production de matériel didactique

Les cours de la Télé-université comprennent des documents imprimés, du matériel audiovisuel, des applications informatiques. La Télé-université produit donc du matériel didactique à grande échelle et, à cet égard, accomplit des activités similaires à celles d'une maison d'édition, d'une entreprise de production audiovisuelle et d'une entreprise de développement de logiciels. Elle recourt de façon systématique à la sous-traitance pour des services d'impression et pour une partie de la production audiovisuelle.

La distribution et la mise en ligne des cours

La Télé-université dessert des étudiants partout sur le territoire du Québec ainsi que dans le reste du Canada et à l'étranger. Son service de distribution traite plus de 27 000 expéditions par année. Ses services d'édition médiatique et d'informatique

ont développé des dizaines de sites Internet et des systèmes transactionnels sophistiqués et les supportent 24 heures par jour.

L'encadrement personnalisé des étudiants

Chaque étudiant de la Télé-université est assigné à un tuteur, une tutrice ou un chargé d'encadrement, c'est-à-dire une personne-ressource experte avec laquelle il peut communiquer tout au long de son cheminement dans un cours. Les échanges entre tuteur et étudiant font appel à une panoplie de moyens de communication : correspondance, téléphone, conférence téléphonique, courriel, forum électronique et, bientôt, conférence vidéo supportée par ordinateur. La Télé-université forme ses tuteurs et ses tutrices à l'intervention à distance et leur fournit un environnement technologique pour les soutenir dans leur travail. Aux cycles supérieurs, les professeurs assument une part de l'encadrement.

La logistique de gestion adaptée au contexte et aux besoins

La Télé-université pratique l'inscription continue, permettant ainsi aux étudiants de s'inscrire à un cours à tout moment de l'année : c'est une des façons originales mises en œuvre pour élargir l'accessibilité à la formation universitaire. Elle organise mensuellement des sessions d'examen sur l'ensemble du territoire québécois et à l'étranger. Elle a mis au point un système de transmission, de gestion sécuritaire et d'archivage électronique des devoirs qu'elle est en train d'implanter. Elle maintient un réseau de communication entre son siège social de Québec et son bureau de Montréal qui permet à son personnel d'exploiter au maximum les possibilités du télétravail.

Le processus de gestion de projet au cœur du développement des activités d'enseignement

La singularité du processus de développement des enseignements ne se limite pas à ses dimensions scientifiques, pédagogiques et technologiques. La réalisation d'un cours doit également être vue comme un processus de gestion de projet, sous la direction d'un professeur responsable. En effet, le développement d'un cours fait appel à une équipe composée d'experts scientifiques, de spécialistes en éducation et de professionnels de la révision linguistique, de l'édition et de la médiatisation. La réalisation du projet implique donc la gestion de ressources humaines, financières et d'échéanciers. Cette gestion de projet s'inscrit dans un cadre d'approbations administratives et de pratiques de vérification de la qualité. La conception d'un cours s'étale sur un horizon de 6 à 18 mois.

2.4 Les caractéristiques économiques d'une université à distance

Signalons ici quelques paramètres économiques qui déterminent le fonctionnement et la dynamique d'un établissement de formation à distance.

L'investissement et la structure de coût

D'un point de vue économique, le développement d'un cours à distance doit être envisagé comme un investissement. La décision de produire un cours implique une affectation de ressources humaines, matérielles et financières sur une période pouvant couvrir plusieurs trimestres. Avant que la Télé-université inscrive le premier étudiant dans un cours, elle aura investi plusieurs dizaines de milliers de dollars dans son développement; cela représente le coût fixe d'un cours, une dépense engagée sans aucune entrée de fonds correspondante. Lorsqu'un cours est offert, les coûts engagés sont ceux de la diffusion et de l'encadrement; au niveau institutionnel, ce sont des coûts variables qui évoluent proportionnellement au nombre d'étudiants.

Les revenus découlant de l'inscription des étudiants (frais facturés aux étudiants et subvention de la fonction enseignement) doivent donc permettre de couvrir les coûts variables immédiats ainsi que les coûts fixes antérieurs. Certains cours à forte fréquentation permettront une récupération rapide de l'investissement consenti et généreront des surplus. Par contre, des cours de niveaux plus avancés, donc moins fréquentés, demanderont d'accepter des horizons de récupération beaucoup plus longs. La Télé-université pratique donc une péréquation interne entre ses programmes afin de maintenir une offre de programmation diversifiée et de qualité.

L'investissement et le niveau de risque

Sur le plan institutionnel, l'obligation d'assumer des coûts fixes importants impose un niveau de risque supplémentaire à l'atteinte de l'équilibre financier. D'une part, le fait qu'une portion importante des dépenses reliées à l'enseignement ne suit pas le même pattern chronologique que les revenus d'inscription impose à la Télé-université une gestion particulière de ses liquidités et de ses ressources : pour amortir le développement de la banque de cours, les revenus des activités d'enseignement doivent être anticipés sur une longue période, tout comme l'affectation des ressources aux différents projets concurrents. Cela fait en sorte que la Télé-université est relativement sensible au risque de non-réalisation de ses prévisions d'effectifs; en raison des coûts fixes qu'elle doit supporter, une sous-réalisation de ses prévisions d'effectifs aura un effet direct sur ses liquidités et sur sa marge de manœuvre.

D'autre part, la Télé-université ne peut réagir à une baisse de ses effectifs étudiants par une réduction de son offre de cours; d'un point de vue économique, une réduction de l'offre de cours n'engendre pas une réduction proportionnelle des coûts de l'enseignement, car l'amortissement des coûts de développement s'avère incontournable. Lorsqu'un cours est prêt et à jour, la seule possibilité qu'a la Télé-université est de l'offrir. Que le cours soit offert ou non, il subira l'épreuve du temps et devra, éventuellement, faire l'objet d'une mise à jour, donc d'une nouvelle phase d'investissement.

L'absence d'économies d'échelle au niveau de l'encadrement

Le mode d'encadrement des étudiants est fondé sur l'intervention individuelle des tuteurs et des chargés d'encadrement auprès de l'étudiant. Ce mode d'encadrement est un corollaire du principe de l'inscription continue appliqué à la Télé-université.

Un traitement équitable du personnel affecté à l'encadrement exige par conséquent une rémunération des tuteurs sur une base « par étudiant ». Il en résulte sur le plan institutionnel que le coût d'encadrement est une fonction linéaire de l'effectif étudiant. Une augmentation du ratio étudiants/tuteur n'aura donc aucune répercussion sur le coût d'encadrement par étudiant, ce qui place la Télé-université dans l'impossibilité de réaliser des économies d'échelle au chapitre de l'encadrement des étudiants.

La mise en évidence de ces caractéristiques organisationnelles et économiques de la Télé-université vise à montrer que la formation à distance fait appel à une gestion institutionnelle particulière et que l'improvisation en cette matière ne peut qu'engendrer d'importants coûts cachés.

2.5 La qualité de la formation

Une formation pertinente en réponse à des besoins sociétaux

La Télé-université considère comme prioritaire le fait que sa programmation soit socialement pertinente et qu'elle réponde adéquatement aux besoins individuels et sociaux. Le nombre potentiel d'étudiants pouvant être attirés par un programme demeure un critère important de ses choix de programmation, pour des raisons économiques évidentes mais également en raison de l'interprétation qu'elle fait de son mandat de contribuer à accroître l'accessibilité aux études supérieures. De nombreux efforts sont faits pour cerner les besoins et les attentes de la population et plusieurs volets de sa programmation ont été développés en partenariat avec des organisations professionnelles ou des entreprises (crédit commercial, assurance, performance financière). Sa capacité de maintenir une programmation qui réponde adéquatement aux besoins sociétaux est cependant mise au défi par le contexte actuel de sous-financement.

Les standards de qualité et le processus de contrôle de la qualité

La qualité du télé-enseignement s'incarne dans plusieurs éléments : la rigueur scientifique des cours, l'efficacité des stratégies pédagogiques, le matériel didactique, le professionnalisme de l'encadrement, la fiabilité des technologies et de la logistique. Notre volonté d'offrir la qualité constitue une marque de respect pour la démarche de formation entreprise par l'étudiant et pour les efforts qu'il y consent.

Les instruments qui concourent à cette quête de qualité de service sont variés. Ils comprennent une politique institutionnelle d'évaluation des programmes et des enseignements mais également une variété de mécanismes de contrôle de la qualité appliqués à différentes étapes des processus de conception, de production et de diffusion (mécanismes d'approbation collégiale, comités de lecture, révision linguistique systématique, procédures de mise à l'essai des nouveaux cours, évaluation par les étudiants).

Au cours des 30 dernières années, les innovations et les pratiques mises en œuvre à la Télé-université ont été largement imitées; les modèles d'ingénierie didactique mis au point dans son centre de recherche LICEF sont reconnus comme des exemples

d'excellence sur la scène internationale et contribuent à poser les standards de l'enseignement à distance contemporain.

La gestion du corps professoral

Le corps professoral de la Télé-université affiche une performance remarquable, tant en matière de qualification que d'obtention de subventions de recherche. En effet, plus de 86 % des professeurs détiennent un doctorat et le niveau moyen de subventions de recherche par professeur est régulièrement supérieur à celui des professeurs de l'Université du Québec. Le recrutement de professeurs pose un défi dans une université à distance, puisqu'il est sujet à certaines exigences particulières : par exemple, les candidats doivent démontrer un intérêt pour la pédagogie de la distance et une capacité supérieure de rédaction en français. Il importe que la Télé-université puisse offrir aux candidats potentiels des conditions d'exercice du télé-enseignement et de la recherche avantageuses si elle veut recruter les candidats dont elle a grandement besoin.

N'ayant pu se doter d'un corps professoral qui aurait assumé à l'interne la totalité du développement de sa programmation, la Télé-université a donc eu recours, depuis ses débuts, à des ressources professorales provenant d'autres établissements universitaires. En parallèle, la Télé-université se dotait d'une équipe de professionnels en formation à distance, en soutien auprès de ses professeurs et des experts externes.

La taille restreinte de son corps professoral, eu égard à son offre de formation, s'est traduite, avec les années, par des ratios cours/professeur et étudiants/professeur très élevés². Cette situation pose deux défis au corps professoral de la Télé-université, déjà surchargé : d'une part, celui de la révision et de la mise à jour continue d'une banque de cours qui a crû considérablement depuis les dix dernières années et celui de fournir un encadrement plus étroit des étudiants, pour une meilleure qualité de la formation et en réponse aux besoins engendrés par la croissance continue de ses effectifs dans les programmes de cycles supérieurs; d'autre part, la réalisation de sa mission de recherche, dont dépend aussi la qualité de la formation aux cycles supérieurs, qui appelle également la constitution d'un corps professoral plus large et diversifié; sa performance en ce domaine en dépend directement.

La Télé-université devra donc revoir la gestion de son corps professoral et trouver le moyen d'augmenter le nombre de professeurs en soutien à l'évolution de son offre de cours. Son défi consiste à préserver la qualité de l'enseignement et de la recherche et, compte tenu de la dynamique financière particulière de l'enseignement à distance, à en arriver à une structure de coûts qui n'accroisse pas indûment sa sensibilité financière et qui ne compromette pas sa capacité de gérer le risque.

2. Entre 1989 et 2003, la valeur moyenne du ratio EETP/professeur a été de 62,4, enregistrant des fluctuations dues à la variabilité de l'effectif étudiant d'une année à l'autre et à la petite taille du corps professoral. Le ratio cours/professeur moyen est près de 10.

Une infrastructure technologique appropriée

Le télé-enseignement requiert une infrastructure technologique adaptée, efficace et fiable, autant pour supporter la logistique de diffusion et de gestion de l'enseignement que pour assurer la qualité de la production des cours et favoriser l'efficacité de l'apprentissage. La mise en place d'une telle infrastructure ainsi que sa mise à niveau exigent des investissements technologiques importants et récurrents, en appareils et dispositifs, mais également en ressources humaines de développement et d'implantation de systèmes. Une partie importante des systèmes de gestion de la Télé-université a été conçue à l'interne pour que ceux-ci répondent aux spécifications recherchées. Quant aux plateformes de diffusion des cours, elles ont évolué en réponse aux exigences pédagogiques et en fonction des technologies disponibles.

Des investissements importants ont été consentis depuis dix ans dans l'infrastructure technologique et le rythme de ces investissements ne saurait ralentir sans compromettre la qualité des services éducatifs. Comme le rythme de l'évolution technologique impose une période d'amortissement rapide de ces investissements, la gestion de la technologie doit permettre d'atteindre la rentabilité des investissements sur des horizons de court terme et la politique financière doit assurer une capacité de réinvestissement à long terme. Le respect de ces deux conditions repose pour une part sur le contexte organisationnel de la formation à distance et sur les paramètres de financement du réseau universitaire, dont nous traiterons plus loin.

Pour soutenir ses activités de formation et de recherche, la Télé-université entend offrir bientôt, grâce à l'imbrication de nouvelles technologies, un site portail où elle offrira à distance non seulement tous les services de bibliothèque mais aussi de nombreuses ressources électroniques et d'Internet de haut niveau.

3. LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ DANS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT

Les phénomènes nouveaux qui transforment la scène de l'enseignement supérieur sont universels. Tous les pays industrialisés d'Europe, d'Amérique et d'Asie sont aux prises avec l'accélération des cycles économiques et la globalisation des marchés : les besoins de formation, initiale et continue, sont en croissance partout et partout l'on se tourne vers de nouvelles formes de diffusion de la formation. L'enseignement à distance et son avatar, l'enseignement en ligne, sont les vedettes de l'heure.

Au Canada, les universités et collèges pratiquant la formation à distance, souvent en parallèle avec l'enseignement campus, se sont regroupés au sein de l'*Université virtuelle canadienne* (www.cvu-uvic.ca). Cet organisme leur sert de portail commun et doit faciliter les choses aux étudiants à la recherche d'une formation précise parmi un catalogue qui compte près de 2 000 cours distincts. On ne compte plus les regroupements de ce type en Europe et aux États-Unis. Au Québec même, comme on le notait plus haut, toutes les universités s'intéressent aux TIC : certaines ont même commencé à élargir la gamme de leurs cours offerts à distance. Par exemple, l'Université Laval compte à son répertoire une dizaine de programmes et plus d'une centaine de cours à distance, offerts de manière cyclique.

Comme nul n'est une île et que le propre de la formation à distance est justement d'abolir les distances, des programmes des universités américaines ou européennes, sans parler de ce que peuvent offrir les établissements du reste du Canada, sont désormais accessibles aux étudiants du Québec : MBA de l'Université de Liverpool, maîtrise en commerce électronique de Royal Roads University, cours de travail social de l'Université Laurentienne, cours de littérature anglaise de l'Université d'Athabasca, cours de gestion de l'Université de Moncton : la liste est infinie.

Afin de bien remplir sa mission propre, la Télé-université doit non seulement faire face à cette « concurrence » nouvelle, mais elle doit progresser plus rapidement encore. La popularité soudaine de la formation à distance constitue pour un établissement spécialisé, mais de taille réduite comme le nôtre, un véritable rendez-vous avec le destin.

Or, dans le contexte organisationnel actuel, la capacité de la Télé-université de diversifier seule sa programmation s'avère restreinte, notamment en raison de la taille de son corps professoral. L'offre de programmes par extension et les partenariats se révèlent des stratégies potentiellement fructueuses, mais qui comportent des limites. Au regard du rythme de développement de sa programmation, outre une utilisation encore plus intensive des technologies – qui a également ses limites –, l'acquisition de licences pour l'utilisation de matériaux didactiques développés par d'autres établissements ou par des organisations privées est une voie envisagée à court terme. Mais tout cela ne suffira pas.

3.1 Le regroupement UQÀM/Télé-université : une réponse institutionnelle

Il est apparu récemment qu'un renouvellement du cadre organisationnel dans lequel œuvre la Télé-université devenait nécessaire pour assurer le développement de tout

son potentiel. Le projet de rattachement de la Télé-université à l'UQÀM, qui fait l'objet de discussions et de travaux conjoints depuis 2002, créera un ensemble de conditions essentielles à cette expansion attendue de l'offre de formation à distance en préservant l'expertise universitaire de la Télé-université, sa densité et le dynamisme qui lui est propre. À cet égard, il est fondamental d'éviter l'éparpillement des ressources en formation à distance en misant plutôt sur une capitalisation des acquis de la Télé-université. Le Québec doit pouvoir compter sur une université à distance de pointe au service de l'ensemble de sa population.

Le rattachement de la Télé-université à l'UQÀM procurera l'accès à un bassin de professeurs de grande qualité, à des programmes déjà bien établis, à des cours déjà structurés, dans une grande variété de domaines scientifiques. La mise en valeur d'un tel patrimoine de programmation et de connaissances, tout en autorisant des gains de productivité non négligeables au chapitre du développement des enseignements, permettra de proposer aux étudiants à distance une offre de cours enrichie et une variété d'options qui ne se retrouvent actuellement que sur campus. L'université deviendra alors réellement accessible à cette large tranche de la population déjà sur le marché de l'emploi pour laquelle la formation universitaire sur campus ne constitue pas une option possible. De plus, la création d'une université bimodale par le rattachement de la Télé-université à l'UQÀM multipliera les possibilités pour les étudiants de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, qui pourraient alors combiner formation à distance et formation en classe, et contribuera à renouveler l'enseignement supérieur en rendant accessible pour la formation en classe certains matériaux didactiques de grande qualité réalisés pour la distance.

En juin 2004, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, sensible à ce raisonnement, a approuvé le regroupement des ressources de la Télé-université au sein de l'UQÀM. Une requête à cette fin a été soumise au ministre de l'Éducation, afin qu'il rescinde les lettres patentes de la Télé-université, émises en 1992, et qu'il confie à l'UQÀM, par l'émission de lettres patentes supplémentaires, le soin de continuer l'œuvre de la Télé-université en formation à distance. Par la même occasion, tout le patrimoine académique et institutionnel de notre établissement serait transporté à l'UQÀM.

Le rattachement de la Télé-université à l'UQÀM constitue, pour l'éducation supérieure au Québec, un projet majeur dont les impacts ne peuvent être sous-estimés.

La plus grande université bimodale de la francophonie

Dès sa création, l'institution née du rattachement de la Télé-université à l'UQÀM deviendra la plus grande université bimodale du monde francophone. La chose mérite d'être soulignée. En effet, avec les 30 programmes de la Télé-université conduisant à un diplôme, ses 325 cours à distance et les 27 000 inscriptions annuelles qui y sont attachées, l'UQÀM se place immédiatement en tête du peloton des universités pratiquant les deux formes d'enseignement.

Un plan de développement ambitieux pour la formation à distance

Mieux encore, en conjuguant l'expérience de la Télé-université dans la conception et la diffusion d'enseignements à distance et le patrimoine académique de l'UQÀM, sans oublier son corps enseignant étendu et ses moyens financiers, le nouvel ensemble peut envisager en confiance un développement rapide de la programmation offerte à distance, au Québec et à l'international.

Déjà, on planifie de porter à 500 le nombre de cours offerts à distance d'ici 2010. Un catalogue de cette envergure permettra d'accueillir environ 5 000 EETP (soit 50 000 inscriptions annuelles). Plus important encore, des programmes qui n'étaient offerts qu'aux étudiants de la grande région montréalaise seront désormais accessibles à tous les étudiants québécois.

Un projet qui profite aux universités en région

Le projet de rattachement de la Télé-université à l'UQÀM fait une large place aux universités en région. Il comporte une proposition de collaboration de la Télé-université et de l'UQÀM avec les universités régionales, élaborée dans un esprit de complémentarité et de service aux étudiants. L'idée de base est de mettre au service des universités régionales l'offre de programmation élargie qui résulterait du rattachement à l'UQÀM, dans l'optique de soutenir la qualité de l'enseignement et d'améliorer l'accès universitaire en région. Notre vision rejoint celle que le Groupe intersectoriel de travail sur la formation à distance présentait au ministère de l'Éducation, en mai 2003, au regard de l'apport de la formation à distance au soutien de l'enseignement collégial en région.

Cette collaboration avec les établissements du réseau de l'Université du Québec reposerait sur quatre axes : le partage des ressources éducatives, le développement de projets en partenariat, le soutien des cohortes régionales et l'intégration de l'offre de formation à distance à l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. L'objectif est d'enrichir la programmation offerte en région, d'aider les universités à préserver une offre de cours diversifiée même en cas de variation à la baisse de la taille de leurs cohortes d'étudiants, et d'assurer le maintien d'un service de télé-enseignement de haute qualité, efficace et productif au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise. L'atteinte de cet objectif passe par la mise en place d'une plateforme organisationnelle nouvelle fondée sur le rattachement de la Télé-université à l'UQÀM.

EN GUISE DE CONCLUSION : UN PEU D'ÉDUCATION-FICTION

À ce point des choses, on voit bien d'où vient la Télé-université et comment on en est venu à envisager son rattachement à l'UQÀM comme le meilleur moyen d'assurer son développement. Essayons maintenant de nous projeter vers le futur, dans un exercice d'éducation-fiction.

Les besoins de formation au Québec n'iront pas en s'amenuisant. On peut également compter que l'évolution des contraintes propres à la vie moderne va continuer de brouiller les frontières autrefois si claires entre le temps des études et celui de la vie professionnelle : la formation continue des jeunes et des moins jeunes continuera d'être une nécessité, mais l'offre devra s'adapter de plus en plus à la situation des étudiants. On peut compter aussi que la révolution des communications numériques continuera de mettre à la disposition des établissements d'enseignement supérieur et des étudiants des moyens de plus en plus puissants de communication et d'enseignement.

Le rattachement à l'UQÀM auquel nous travaillons doit permettre, sur un horizon de court et moyen terme, d'accroître les effectifs étudiants en formation à distance de plusieurs façons :

- en permettant à la Télé-université d'enrichir sa programmation propre. L'expérience montre que tout élargissement de la programmation se traduit par une augmentation des effectifs étudiants, généralement des personnes qui ne fréquentaient pas préalablement l'université;

Pierre M. est professeur de physique dans une école secondaire de Gaspé. Afin d'améliorer son enseignement et de pouvoir aider aussi, peut-être, ses collègues de sa commission scolaire, il s'est inscrit à un programme d'études supérieures en didactique des sciences de l'UQÀM. Étudiant à temps partiel, il peut suivre tous ses cours à distance, communiquant avec ses professeurs et les autres étudiants, de partout au Québec, grâce à Internet, au téléphone et à la poste.

- en offrant des programmes qui combinent l'enseignement en classe et le télé-enseignement et qui permettent aux étudiants d'accélérer ou de diversifier leur cheminement. La combinaison de moyens propres au télé-enseignement à ceux de l'enseignement en classe, l'enseignement bimodal, constitue un enjeu majeur pour l'avenir;

Julie B. habite Montréal et complète un baccalauréat en sciences du langage à l'UQÀM. Julie voudrait devenir rédactrice publicitaire ou éditrice dans une entreprise de presse ou d'édition. Elle a donc choisi le « profil rédaction et révision de textes ». Dans ce profil ou cette « concentration » du programme, la majorité des cours sont offerts à distance. Au cours de sa troisième et dernière année d'études, Julie suit donc des cours sur campus et à distance.

Monique S. habite à Valleyfield et s'occupe de ses deux jeunes enfants, qui ne vont pas encore à l'école. Prévoyant un retour au travail, Monique s'y prépare en réalisant un certificat en administration. Comme l'UQÀM dispose d'un centre de formation dans sa ville, Monique peut s'inscrire à chaque trimestre à un cours qui y est dispensé par un professeur ou un chargé de cours. Toutefois, pour progresser plus rapidement, elle s'inscrit également à un cours à distance, faisant ainsi deux cours à chaque trimestre. Monique apprécie beaucoup cet arrangement, qui lui permet de concilier ses obligations familiales et son projet d'études.

Bruno H. a terminé ses études collégiales en Abitibi et il a été immédiatement admis au baccalauréat en administration de l'UQÀM. Cependant, comme il n'avait pas beaucoup d'argent, il a choisi de demeurer chez ses parents tout en suivant les cours de la première année à distance. Cet arrangement lui permet d'économiser suffisamment d'argent pour pouvoir compléter les deux autres années du programme à Montréal.

- en attirant de nouveaux effectifs à l'international avec des programmes offerts à la fois à distance et en classe et qui donneront accès au diplôme de l'UQÀM;

Raphaël N. habite à Bamako, au Mali. Avec l'aide d'une fondation, il compte poursuivre des études à Montréal, dans le cadre du MBA de l'UQÀM. Avant de pouvoir être définitivement admis à ce programme exigeant, il doit cependant faire une propédeutique de trois cours en management, marketing et finances. Comme ces cours sont offerts à distance, il peut donc se préparer sans délai à ses études au Canada.

- en mettant à la disposition des universités régionales une programmation et des ressources éducatives aptes à les soutenir dans la réalisation de leur mission.

Claudine T. est étudiante en dernière année au baccalauréat en adaptation scolaire à l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle et trois autres étudiantes de sa promotion s'intéressent tout particulièrement à l'orthophonie et elles aimeraient se familiariser avec le langage des signes. Malheureusement, un cours sur le sujet n'existe pas à l'UQAC : en revanche, il est offert à distance par l'UQÀM. Avec l'autorisation du directeur de leur programme, Claudine et ses collègues peuvent donc s'y inscrire, tout en intégrant ce cours à leur programme.

Le professeur Denis Z. enseigne en génie à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Spécialiste de la gestion des résidus miniers, il est constamment sollicité pour des séminaires sur cette question par des collègues et des étudiants gradués de l'École Polytechnique, de l'Université McGill ou de l'Université Laval. Afin de limiter ses déplacements, il édite ses conférences afin de pouvoir les offrir à distance avec le support de collègues de la Télé-université/UQÀM.

Le projet de rattachement de la Télé-université à l'Université du Québec à Montréal s'inscrit fondamentalement dans une vision stratégique du développement du télé-enseignement au Québec et se situe, de ce fait, en continuité avec l'esprit et la vision qui ont mené à la création, il y a 30 ans, de l'Université du Québec et, en son sein, d'une université d'avant-garde. Il faut aujourd'hui s'assurer d'en utiliser tout le potentiel en favorisant le déploiement des formes nouvelles d'enseignement supérieur au bénéfice de la population du Québec.

Nous sommes en 2010. Depuis n'importe quel ordinateur, un étudiant du Québec ou de l'étranger peut consulter le vaste répertoire des cours et programmes offerts par l'UQÀM et la Télé-université. Ce répertoire ne compte pas moins de 500 cours qui peuvent être suivis entièrement à distance, dédoublant souvent des cours aussi offerts sur campus, et les programmes les plus populaires de l'établissement sont également accessibles à distance. Pour l'étudiant de Montréal et de sa couronne, il est très facile de s'inscrire à un cours sur campus, mais lorsque le cours en salle n'est pas offert ou qu'un conflit d'horaire se présente, on peut choisir le cours sous sa version « à distance ». De toute façon, comme les cours sur campus comportent désormais une forte composante en ligne, qui permet à l'étudiant de travailler seul et à son rythme, le passage d'une formule de cours à une autre est de plus en plus facile.

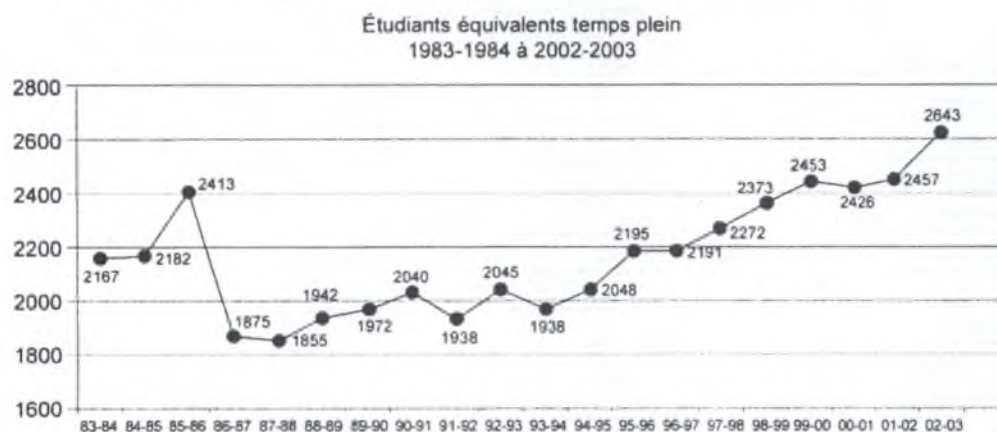
Le développement de la formation à distance a permis d'offrir sur tout le territoire du Québec des formations spécialisées qui autrefois n'étaient disponibles que sur le campus de l'UQÀM à Montréal. Ce développement a également permis de rejoindre un plus grand nombre d'étudiants étrangers, qui complètent la totalité de leur programme dans leur pays ou se préparent à séjourner au Québec pour parachever leurs études. Dans le monde francophone, l'UQÀM/Télé-université est de loin l'établissement qui compte le plus d'étudiants à distance et le rayonnement international de l'Université du Québec est inégalé.

Les régions du Québec autrefois peu ou mal desservies par le réseau universitaire sont désormais sur un terrain moins inégal. Personne ne se voit plus exclu de l'université pour seule cause d'éloignement et la palette des programmes offerts s'est considérablement élargie. Les universités des régions ont poursuivi leur développement propre, mais elles ont pu également, au moyen des partenariats avec l'UQÀM/Télé-université, développer pour la distance des formations dans des secteurs où elles excellaient. Elles rejoignent désormais elles aussi des étudiants hors de leur région et même à l'étranger.

Grâce à la formation à distance universitaire, le Québec a non seulement rattrapé les pays du peloton de tête de l'OCDE et les provinces canadiennes les plus avancées en matière de diplomation, mais il fait figure de leader.

GRAPHIQUE ET TABLEAUX

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ



Source : Compendium Téluc et Direction de la diffusion des enseignements pour 2002-2003, DAA, 22 janvier 2004.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT PAR TYPE DE PROGRAMME,
TÉLÉ-UNIVERSITÉ, 2001-2002

	NOMBRE	%
PREMIER CYCLE		
Programmes courts (Attestations d'études)	1 621	8,5
Certificats	8 941	46,7
Baccalauréats	1 118	5,8
Total : Premier cycle	11 680	61,0
DEUXIÈME CYCLE		
Programmes courts (Attestations d'études)	151	0,8
Diplômes	253	1,3
Maîtrises	85	0,4
Total : Deuxième cycle	489	2,6
TROISIÈME CYCLE	3	0,02
Total : Troisième cycle	3	0,02
TOUS LES PROGRAMMES	12 172	63,5
Étudiants libres 1 ^{er} cycle	1 296	6,8
Étudiants libres 2 ^e cycle	36	0,2
Étudiants libres 3 ^e cycle	1	0,01
Total : Étudiants libres	1 333	7,0
Visiteurs (transferts de crédits) 1 ^{er} cycle	5 380	28,1
Visiteurs (transferts de crédits) 2 ^e cycle	266	1,4
Visiteurs (transferts de crédits) 3 ^e cycle	5	0,03
Total Visiteurs (transferts de crédits)	5 651	29,5
Total : Hors programmes	6 984	36,5
Total des étudiants	19 156	100,0

Source : Compendium Télunq, DAA, 28 janvier 2004.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT PAR CHAMP DISCIPLINAIRE,
TÉLÉ-UNIVERSITÉ, 2001-2002

	EETP	%
Santé	45,2	1,9
Sciences pures	116,7	4,9
Sciences appliquées	364,0	15,1
Sciences humaines	494,5	20,6
Éducation	85,6	3,5
Administration	960,9	40,0
Arts	0	0
Lettres	259,8	10,8
Droit	76,4	3,2
Tous les programmes ¹	2 403,1	100,0

1. La différence de EETC entre le graphique 1 et le tableau 5 s'explique par le fait qu'il s'agit, dans le présent tableau, des étudiants financés seulement.

Source : Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

TABLEAU 3 : STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ÉTUDIANTE,
TÉLÉ-UNIVERSITÉ, 2001-2002

	FEMMES		HOMMES		ENSEMBLE	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
24 ans et moins	2 292	17,7	828	13,3	3 120	16,3
25 à 34 ans	4 784	36,9	2 561	41,2	7 345	38,3
35 à 44 ans	4 049	31,3	1 828	29,5	5 877	30,7
45 ans et plus	1 821	14,1	993	16,0	2 814	14,7
Total	12 946	100,0	6 210	100,0	19 156	100,0
Tous groupes d'âge	67,6 %		32,4 %		100 %	

Source : Compendium Télug, DAA, 26 janvier 2004.

TABEAU 4 : DISTRIBUTION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ
ET DE LA POPULATION DU QUÉBEC (1996), PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES (EN %)

		1999-2000	2000-01	2001-02	POPULATION DU QUÉBEC EN 2001
01	Bas Saint-Laurent	2,9	2,9	3,4	2,8
02	Saguenay-Lac-St-Jean	4,5	4,8	4,4	3,8
03	Québec	11,5	11,5	12,0	8,8
04	Mauricie	3,5	4,0	3,4	3,5
05	Estrie	2,8	3,0	2,9	4,0
06	Montréal	17,9	17,6	18,0	25,1
07	Outaouais	4,2	4,8	4,9	4,4
08	Abitibi-Témiscamingue	3,2	3,2	2,7	2,0
09	Côte-Nord	1,7	1,7	2,0	1,4
10	Nord-du-Québec	0,8	0,9	0,8	0,5
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,5	1,4	1,5	1,3
12	Chaudières-Appalaches	6,2	6,0	5,7	5,3
13	Laval	4,6	4,3	4,0	4,7
14	Lanaudière	5,8	5,9	6,0	5,4
15	Laurentides	7,2	7,0	7,0	6,4
16	Montréal	19,1	18,3	18,6	17,6
17	Centre-du-Québec	2,6	2,7	2,7	3,0

Total étudiants et population du Québec en 1996 (excluant les étudiants hors Québec)	17 882	18 034	18 093	7 237 479
--	--------	--------	--------	-----------

Regroupement région de Montréal 06, 13, 14, 15, 16	54,6 %	53,1 %	53,6 %	59,2 %
Regroupement région de Québec 03, 12	17,7 %	17,5 %	17,7 %	14,1 %
Regroupement autres régions 01, 02, 04, 05, 07, 08, 09, 10, 11, 17	27,7 %	29,4 %	28,7 %	26,7 %

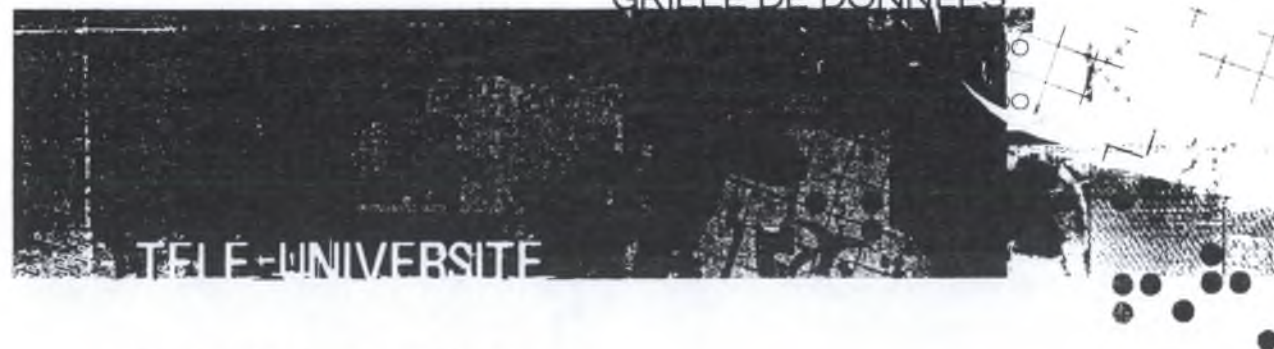
Source : Compendium Télug, DAA, 26 janvier 2004 et Institut de la statistique du Québec, Recensement 1996.

TABLEAU 5 : PLAN D'EFFECTIFS DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ, 1989-1990 À 2003-2004

	BUREAU	TECHNIQUE	PROFESSIONNEL	PROFESSEUR	CADRE	TOTAL DES POSTES
2003-2004	81	38	72	45	16	252
2002-2003	80	35	71	44	15	245
2001-2002	84	35	72	43	15	249
2000-2001	85	34	68	40	15	242
1999-2000	83	31	66	36	16	232
1998-1999	86	31	65	36	16	234
1997-1998	86	31	67	36	15	235
1996-1997	87	32	67	36	14	236
1995-1996	92	32	66	35	15	240
1994-1995	100	32	71	35	15	253
1993-1994	100	32	67	35	19	253
1992-1993	100	33	64	32	19	248
1991-1992	99	33	64	31	19	246
1990-1991	97	35	60	31	19	242
1989-1990	96	33	57	29	19	234

Source : Télé-université, Direction des ressources humaines, 6 juin 2003.

GRILLE DE DONNÉES



Présentation à la Commission de l'éducation
le 29 septembre 2004

Nom de l'établissement : Télé-université								Page 1 de 5
								Date : 2004-07-21
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques
INDICATEURS		Année						
	Unité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	
Clientèle étudiante								
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	2455	2425	2456	2641	2688	2700 1.1
1a	Effectif étudiant en nombre absolu - Annuel	n	18851	19155	19156	20281	19942	
2	Effectif étudiant en nombre absolu - Automne	n	7735	7829	7564	7997	7743	Source : UQ, DRERI (lignes 2 à 6)
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	323	299	316	368	392	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	7260	7350	6985	7236	6924	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	152	180	263	393	427	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	2%	2%	3%	5%	6%	
7	Effectif étudiant étranger	n	163	128	145	107	190	
8	Effectif étudiant étranger	%	2,1%	1,6%	1,9%	1,3%	2,5%	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	59	44	123	215	277	1.2
10	Stagiaires postdoctoraux	n					1	2 Au LICEF-CIRTA
11	Résidents en médecine	n						
Professeurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n		2	6	4	3	
13	Nombre de professeurs (total)	n	36	40	43	44	45	45 Source : DER et plan d'effectifs 2004-2005
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	36	39	42	43	42	45
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n		1	1	1	3	
14	Nombre de tuteurs et tutrices	n	180	165	150	163	170	189 1.3
	Nombre de cours	n	281	289	308	325	331	327
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	7,8	7,2	7,2	7,4	7,4	7,3 1.4
16	Nombre moyen de cours par tuteur	n	1,6	1,8	2,1	2,0	1,9	1,7 1.5
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	9,0	7,5	7,3	8,4	8,7	Ratio calculé sur le nombre total de professeurs
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	4,2	4,5	6,1	8,9	9,5	"
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	68,2	60,6	57,1	60,0	59,7	60,0 Ratio «ligne 1 / ligne 13»
20	Cours donnés par les professeurs	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	1.6
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	1.6
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	1.6

juillet 2004

	Nom de l'établissement : Télé-université												Page 3 de 5		
													Date : 2004-07-21		
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions											III. Remarques		
INDICATEURS		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne													
		Unité	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003		
Réussite des études de baccalauréat															
31	Persévérance après 1 an	%												Non disponible	
32	Diplomation après 6 ans	%												Non disponible	
Diplomation par secteur au baccalauréat			93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	3.1	
33	Sciences de l'administration	n	18	24	21	46	31	32	53	54	66	75	70		
34	Sciences humaines (Communication)	n	3		5	11	12	5	6	11	10	8	12		
35	Sciences pures et appliquées (Bac. ès sciences)	n	1	4	2	5	7	5	3	6	4	7	12		
36	Pluridisciplinaire (Bac. ès arts)	n	27	27	28	13	17	22	22	23	23	35	29		
37	Ensemble des secteurs (total)	n	49	55	56	75	67	64	84	94	103	125	123	Total : 895 baccalauréats	
Sciences de l'administration		%	37%	44%	38%	61%	46%	50%	63%	57%	64%	60%	57%		
Sciences humaines (Communication)		%	6%	0%	9%	15%	18%	8%	7%	12%	10%	6%	10%		
Sciences pures et appliquées (Bac. ès sciences)		%	2%	7%	4%	7%	10%	8%	4%	6%	4%	6%	10%		
Pluridisciplinaire (Bac. ès arts)		%	55%	49%	50%	17%	25%	34%	26%	24%	22%	28%	24%		
Réussite des études de 2e et de 3e cycles															
38	Nombre de diplômes de maîtrise émis	n									2	8	2	Programme Maîtrise en formation à distance	
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%												Non disponible	
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%												Non disponible	
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%												Non applicable	

Nom de l'établissement : Télé-université								Page 4 de 5
								Date : 2004-07-21
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES		Année						
	Unité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	
Fonds de fonctionnement								
A. Revenus								
43 Subventions du MEQ	k\$	17113	15504	16928	18908	20887	20713	
44 Revenus provenant des étudiants (total)	k\$							
a) Droits de scolarité	k\$	3207	3220	3238	3465	3543	3697	
b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	111	58	53	19	6	2	
c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	20	33	28	12	1	1	
d) Cotisations des étudiants	k\$	158	159	162	180	187	192	
e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	1705	1648	1759	2290	2583	2597	
45 Autres revenus	k\$	2027	1888	2456	1911	1823	2002	
46 Total des revenus	k\$	24341	22510	24624	26785	29030	29204	
B. Dépenses								
47 Salaires	k\$	15667	16665	17220	18420	18728	19656	
48 Avantages sociaux	k\$	2457	1922	2279	3082	3257	3565	
49 Autres dépenses	k\$	6131	5829	5266	4568	5537	5983	
50 Total des dépenses	k\$	24255	24416	24765	26070	27522	29204	
51 Résultat de l'exercice	k\$	86	-1906	-141	715	1508	0	
Fonds avec restrictions								
A. Revenus								
52 Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	134	354	65	370	388	124	
53 Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	2290	1957	1755	948	798	2241	
54 Autres revenus	k\$	1814	1879	1386	1155	2746	50	
55 Total des revenus	k\$	4238	4190	3206	2473	3932	2415	
B. Dépenses								
56 Salaires et avantages sociaux	k\$	2055	1612	1935	1980	1902	2235	
57 Autres dépenses	k\$	1925	1362	1404	1196	1556	1829	
58 Total des dépenses	k\$	3980	2974	3339	3176	3458	4064	
59 Résultat de l'exercice	k\$	258	1216	-133	-703	474	-1649	

Nom de l'établissement : Télé-université								Page 5 de 5
								Date : 2004-07-21
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques
INDICATEURS		Année financière						
		Unité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Autres objets								
60	Ratio des « crédits réussis / crédits inscrits »	%	77,9	78,2	78,8	79,8	nd	
61	Taux de récurrence dans les programmes de la Télé-université	%	74,3	75,7	75,4	75,0	nd	En raison de l'inscription continue, les données de l'hiver 2004 ne sont pas disponibles au moment de déposer la <i>Grille de données</i> .
62	Nombre d'étudiants inscrits par entente interuniversitaire, 3 sessions	n	5437	5520	5651	5536	5240	Source : <i>Compendium</i> et données de la Direction de la diffusion des enseignements pour 2003-2004
63	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base du nombre d'étudiants	%	28,8%	28,8%	29,5%	27,3%	26,3%	Ratio « ligne 62 / ligne 1a »
64	Nombre de EETP découlant du programme d'entente interuniversitaire, 3 sessions	EETP	622	609	630	627	607	Source : Rapports statistiques de la Direction de la diffusion des enseignements
65	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base des EETP	%	25,3%	25,1%	25,7%	23,7%	22,6%	Ratio « ligne 64 / ligne 1a »; voir remarque 5 1
66	Nombre moyen de crédits par étudiant, par session (moyenne annuelle)	n	3,90	3,80	3,85	3,90	4,06	Source : <i>Compendium</i> , Télé-université
67								
68								
69								
70								

REMARQUES sur certains indicateurs de suivi des affaires universitaires

Date : 2004-07-21

Établissement : Télé-université

- 1.1 Source : *Compendium* (Télé-université); en raison de l'inscription continue des étudiants, les données de l'hiver 2004 ne sont pas définitives au moment du dépôt de la *Grille de données*.
- 1.2 Les données ne tiennent pas compte des membres des Forces canadiennes en mission à l'étranger.
- 1.3 Il n'y a pas de chargés de cours à la Télé-université, mais des tuteurs et chargés d'encadrement qui assurent l'encadrement des étudiants sous la supervision des professeurs; données au 1er juin. Source : Télé-université, Direction des ressources humaines.
- 1.4 Ce ratio ne renvoie pas au nombre de «groupes cours» pris en charge par les professeurs mais au nombre de cours apparaissant à la banque de cours de l'établissement.
- 1.5 Ce ratio est peu pertinent pour la Télé-université, en raison du mode d'enseignement pratiqué et du rôle confié au tuteur; en outre, l'embauche des tuteurs est une fonction directe des effectifs étudiants et de la disponibilité des effectifs professionnels.
- 1.6 Donnée non pertinente pour la Télé-université. À la Télé-université, les professeurs ont comme fonction de développer un cours et préparer des matériaux didactiques et instruments d'évaluation. La diffusion repose sur différents supports technologiques. L'encadrement des étudiants est assumé par des tuteurs et, aux cycles supérieurs, par des chargés d'encadrement et des professeurs.
- 2.1 Les données des lignes 23 à 26 sont extraites du SIRU pour les années 1999-2000 à 2002-2003, pour des périodes de référence du 1er avril au 31 mars. Pour l'année 2003-2004, les données sont extraites des *États financiers au 31 mai 2004* de la Télé-université, pour la période du 1er juin 2003 au 31 mai 2004. Le mode de comptabilisation aux états financiers diffère de celui du SIRU et rend les données difficilement comparables.
- 2.2 La prévision pour 2004-2005 est celle établie au *Budget de fonctionnement 2004-2005* de la Télé-université.
- 3.1 Sauf exceptions, les diplômés de la Télé-université ont complété leurs études à temps partiel; la distinction «temps plein - temps partiel» ne s'avère donc pas pertinente. La présentation des données par secteurs disciplinaires est adaptée à la programmation de l'établissement.
- 5.1 La différence entre les ratios des lignes 63 et 65, qui mesurent l'importance relative des ententes interuniversitaires, découle du fait que les étudiants par entente interuniversitaire s'inscrivent à moins de crédits que les étudiants admis dans les programmes de la Télé-université.

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Rapport sur la performance

Volet académique

2003-2004

*Soumis en réponse aux exigences de l'Article 4.6 de la Loi 95,
loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

Le 7 septembre 2004

TABLE DE CONTENU

Introduction	3
Section 1	
Les indicateurs de performance liés à la clientèle	
Contexte et faits saillants	5
Tableau 1 Répartition en pourcentage de la clientèle étudiante	6
Tableau 2 Répartition des inscriptions à la Télé-université.....	7
Tableau 3 Répartition des inscriptions dans les programmes de baccalauréats	8
Tableau 4 Répartition des nouvelles inscriptions dans les programmes de baccalauréats	9
Tableau 5 Répartition des grades de bachelier octroyés	10
Tableau 6 Durée moyenne des études pour l'obtention d'un grade de bachelier.....	11
Section 2	
L'encadrement des étudiants et la diffusion des cours	
Contexte et réalisations	13
Tableau 7 Dénombrement des cours en diffusion.....	14
Tableau 8 Mesures d'encadrement des étudiants	15
Annexe	
Règle particulière : Grade de bachelière ou de bachelier issu d'un cumul	20

INTRODUCTION

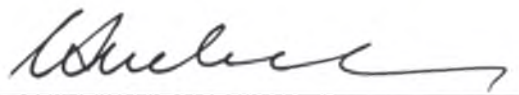
Le présent document a été préparé pour répondre aux obligations faites aux établissements universitaires en vertu de l'article 4,6 de la Loi 95, *loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* pour l'année 2003-2004. Les données sont regroupées en section.

La section 1 présente, en six tableaux, les données liées à la clientèle étudiante inscrite à la Télé-université. Ces données correspondent au dénombrement de la clientèle effectué aux fins de financement. Le tableau 1 présente les données générales sur la clientèle étudiante. Le tableau 2 montre la répartition des inscriptions selon le régime d'études alors que les tableaux 3 et 4 portent uniquement sur la clientèle des programmes de baccalauréat offerts par la Télé-université.

Les tableaux 5 et 6 mettent en valeur le caractère spécifique de la Télé-université quant à son apport à la formation continue de la population adulte québécoise. Les données exigées par la Loi 95 relatives à la réussite et à la durée des études, *par secteur disciplinaire, pour chacun des grades*, intègrent le dénombrement de la clientèle étudiante en poursuite d'un grade de bachelier par cumul. L'accès à un grade de bachelier par cumul est, à la Télé-université, régi par une règle particulière qui exige de l'étudiant une planification de sa démarche et lorsque besoin est, la réussite de cours complémentaires. Cette règle particulière figure en annexe au rapport. Les données relatives aux grades octroyés selon la voie suivie : baccalauréat ou grade de bachelier par cumul sont l'objet du tableau 5 alors que le tableau 6 présente la durée moyenne des études de la clientèle de ces programmes.

La section 2 porte sur l'encadrement des étudiants et la diffusion des cours. Le tableau 7 offre une vue d'ensemble de la répartition des cours selon leur niveau de modernisation technologique, leur mode de diffusion et le type d'encadrement utilisé. Le tableau 8 décrit les diverses mesures d'encadrement mises en place pour soutenir l'étudiant dans ses études.

Le directeur de l'enseignement et de la recherche,



Raymond Duchesne

SECTION 1

Les indicateurs de performance liés à la clientèle

Contexte

La Télé-université est un établissement ayant pour mission d'offrir de l'enseignement universitaire par le mode de la formation à distance. Sa mission diffère de celle des autres établissements d'enseignement universitaire en ce sens qu'elle est la seule université au Québec à pratiquer exclusivement le mode d'enseignement à distance depuis sa création en 1972. Elle accueille principalement une clientèle adulte en quête d'un perfectionnement professionnel requis par l'évolution des exigences du milieu du travail.

Faits saillants

En mars 2001, la Télé-université s'engageait par un contrat de performance à analyser sa performance sous différents angles correspondant à sa mission exclusivement à distance, mission qu'elle réalise dans le cadre d'une communauté de plus en plus virtuelle. Trois ans après la signature, la Télé-université entre dans une phase de stabilisation de ses réalisations découlant des moyens pris pour améliorer la persévérance et la réussite des étudiants et des étudiantes. En effet, on retient que l'indicateur du taux global de réussite (crédits réussis et crédits inscrits) est de 79,4 % en 2003-2004, ce qui représente une légère baisse par rapport au taux de l'an dernier qui était de 79,9%. On note aussi que le taux de réinscriptions dans ses programmes représente 76,3 % de la clientèle, ce qui est légèrement plus élevé que la cible de 75 % fixée à l'origine.

Une clientèle à temps partiel : pour l'ensemble des étudiants dénombrés en 2003-2004, 95 % sont des étudiants qui ont cheminé selon un rythme d'études à temps partiel. Dans les programmes de baccalauréat offerts, les étudiants inscrits selon ce rythme d'études représentent 79,2 %.

Une clientèle majoritairement féminine : la clientèle féminine constitue 69,3 % de l'ensemble des inscriptions dénombrées. Dans les programmes de baccalauréat offerts, cette proportion est de 67,4 %.

Une clientèle privilégiant la formation courte : la clientèle dans les programmes de certificat est de 44,8 %, les programmes courts au premier cycle représente 8 % et celle des programmes de cycle supérieur représente 4,9 %. Le pourcentage de la clientèle ayant optée pour le statut d'étudiant libre 7,4 % de l'ensemble des inscriptions dénombrées en 2003-2004. Enfin, celle des programmes de baccalauréat compte pour 8,6 % du total des inscrits.

Une clientèle provenant des autres universités : La Télé-université a réussi à maintenir le niveau de sa clientèle provenant des transferts de crédits autour de 26,3 % de l'effectif étudiant.

Une clientèle privilégiant le cumul pour accéder au grade de bachelier : la Télé-université a octroyé 123 grades de bachelier en 2003-2004. De ce nombre, 79 ont été obtenus par cumul de certificats dont 8 suivis selon un rythme d'études à temps complet et 71 selon un rythme d'études à temps partiel.

TABLEAU 1
Répartition en pourcentage de la clientèle étudiante

	E-2003	A-2003	H-2004	GLOBAL
Crédits inscrits par entente	35,5%	16,6%	19,8%	22,5%
Étudiants par entente	40,0%	19,9%	23,5%	26,3%
Étudiants à temps complet	4,5%	5,5%	4,9%	5,0%
Étudiants à temps partiel	95,5%	94,5%	95,1%	95,0%
Étudiants temps partiel dans les bacs	84,4%	76,8%	78,9%	79,2%
Femmes à la Télunq	69,5%	69,5%	69,0%	69,3%
Femmes dans les baccalauréats	66,0%	68,7%	66,8%	67,4%
Étudiants dans les prog. cours 1er cycle	6,5%	8,8%	8,3%	8,0%
Étudiants dans les certificats 1er cycle	35,6%	49,7%	45,9%	44,8%
Étudiants dans les baccalauréats	7,4%	8,9%	9,1%	8,6%
Étudiants dans les cycles supérieurs	4,3%	4,5%	5,9%	4,9%
Étudiants libres	6,2%	8,1%	7,3%	7,4%

* Ces données proviennent des déclarations trimestrielles de clientèle aux fins de financement fournis par la Télé-université au Siège social de l'Université du Québec pour la production de rapports officiels. Les résultats fournis sont une moyenne pondérée à partir des étudiants comptabilisés à chaque trimestre.

TABLEAU 2
Répartition des inscriptions selon le régime d'études

PROGRAMMES ET STATUT	TRIMESTRES						TOTAL
	ÉTÉ 2003 ⁽¹⁾		AUTOMNE 2003 ⁽¹⁾		HIVER 2004 ⁽¹⁾		
	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	
Doctorat, maîtrise et DESS	30	97	76	189	98	205	695
Programmes courts (cycles supérieurs)	10	158	27	210	28	282	715
Baccalauréats	244	446	684	839	593	770	3 576
Certificats	529	2 100	837	4 445	612	3 850	12 373
Programmes courts (premier cycle)	24	386	16	762	30	675	1 893
Études libres et propédeutiques	17	300	20	615	19	508	1 479
Ententes interuniversitaires	18	2 000	15	1 528	13	1 675	5 249
SOUS TOTAL	872	5 487	1 675	8 588	1 393	7 965	25 980
GRAND TOTAL	6 359		10 263		9 358		25 980

Source : (1) Déclaration de clientèle, Bureau du registraire, Télé-université

Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 3
Répartition des inscriptions dans les programmes de baccalauréats
selon le régime d'études

PROGRAMMES	TRIMESTRES						TOTAL
	ÉTÉ 2003 ⁽¹⁾		AUTOMNE 2003 ⁽¹⁾		HIVER 2004 ⁽¹⁾		
	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	
Baccalauréat en administration	142	324	437	571	371	539	3 384
Baccalauréat ès arts	44	30	80	90	96	74	414
Baccalauréat ès sciences	17	23	21	56	14	46	177
Baccalauréat en communication	41	69	146	122	112	111	601
SOUS TOTAL	244	446	684	839	593	770	3 576
GRAND TOTAL	690		1 523		1 363		3 576

Source : (1) Déclaration de clientèle, Bureau du registraire, Télé-université

Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 4
Répartition des nouvelles inscriptions dans les programmes de baccalauréats
selon le régime d'études

PROGRAMMES	TRIMESTRES						TOTAL
	ÉTÉ 2003 ⁽¹⁾		AUTOMNE 2003 ⁽¹⁾		HIVER 2004 ⁽¹⁾		
	Plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	plein temps	temps partiel	
Baccalauréat en administration	67	55	175	163	131	171	762
Baccalauréat ès arts	4	7	34	45	34	30	154
Baccalauréat ès sciences	8	15	8	36	5	19	91
Baccalauréat en communication	13	13	45	41	30	25	167
SOUS TOTAL	92	90	262	285	200	245	1 174
GRAND TOTAL	182		547		445		1 174

Source : (1) Déclaration de clientèle, Bureau du registraire, Télé-université

Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 5
Répartition des grades de bachelier octroyés
selon le genre de programmes, le secteur disciplinaire de cumul,
le régime des études et le sexe

GRADES	TRIMESTRES												TOTAL
	ÉTÉ 2003				AUTOMNE 2003				HIVER 2004				
	plein temps		temps partiel		plein temps		temps partiel		plein temps		temps partiel		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Baccalauréat en administration	-	1	3	2	1	2	2	4	1	2	2	6	26
Baccalauréat en communication	-	-	-	-	1	4	2	3	-	1	-	1	12
Baccalauréat ès arts	-	-	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	3
Bachelier en administration des affaires	-	-	4	3	-	-	7	15	-	1	3	10	43
Baccalauréat en administration (GRH)	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Bachelier en éducation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bachelier ès sciences appliquées	-	-	-	1	-	-	2	-	-	-	1	2	6
Bachelier ès arts	2	-	-	5	1	2	3	6	-	2	-	5	26
Bachelier ès sciences	-	-	-	-	-	-	3	-	-	1	-	-	4
Baccalauréat ès sciences	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	2
SOUS TOTAL	2	1	7	11	5	9	19	28	2	9	6	24	123
TOTAL H+F	3		18		14		47		11		30		123

Source : Bureau du registraire et Direction des études, Télé-université

Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 6
Durée moyenne des études pour l'obtention d'un grade de bachelier
2003-2004

GRADES	TEMPS PLEIN			TEMPS PARTIEL		
	Nombre	Durée moyenne		Nombre	Durée moyenne	
		Trimestres	Années		Trimestres	Années
Baccalauréat en administration	7	8.7	2.9	19	16.9	5.6
Baccalauréat en communication	6	9	3	6	14.8	4.9
Baccalauréat général ès arts	2	7.5	2.5	1	13	4.3
Baccalauréat ès sciences	2	8.5	2.8	-	-	-
Bachelier en adm. des affaires	1	9	3	42	19.1	6.4
Baccalauréat en administration (GRH)	-	-	-	1	25	8.3
Bachelier en éducation	-	-	-	-	-	-
Bachelier en sciences appliquées	-	-	-	6	16	5.3
Bachelier ès arts	7	8.7	2.9	19	21	7
Bachelier ès sciences	1	9	3	3	18.7	6.2

Source : Bureau du registraire et Direction des études, Télé-université
 Traitement : Direction des études, Télé-université

SECTION 2

L'encadrement des étudiants et la diffusion des cours

Contexte

La Télé-université se distingue de la plupart des autres établissements universitaires actifs en formation à distance par le type d'encadrement qu'elle offre à ses étudiants. L'encadrement se caractérise par un suivi individualisé des étudiants sous forme de tutorat personnalisé. Les mesures d'encadrement mises en place par la Télé-université et décrites aux pages suivantes se rapportent tant à l'encadrement offert dans les programmes que dans les cours. Ces mesures d'encadrement évoluent au rythme de la modernisation technologique de l'offre des programmes et des cours qui font appel aux nouvelles technologies de communication mais, également, à celui de la demande et des besoins de notre clientèle.

En 2003-2004, l'utilisation des nouvelles technologies comme moyen d'encadrement des étudiants dans les programmes et les cours, a nécessité la poursuite du développement d'un fonctionnement intégralement virtuel. L'application de la virtualité à l'enseignement exige une pédagogie nouvelle et l'adaptation à des technologies en constante évolution. La Télé-université dispose à ce jour de deux interfaces fonctionnelles supportant un certain nombre de cours. Il reste toutefois des développements à faire pour les modulariser, les rendre plus conviviales et les intégrer parfaitement aux outils du campus virtuel de même qu'au système de gestion du dossier étudiant. Un projet d'intégration est présentement en cours. La Télé-université a consacré beaucoup d'efforts à l'arrimage de ces outils pédagogiques en ligne avec le système de gestion du dossier étudiant et un site Web qui s'améliore constamment.

Enfin, dans le but d'améliorer les contacts entre les étudiants, les tuteurs et les professeurs, afin aussi de favoriser la socialisation et un meilleur encadrement et par conséquent, la persévérance aux études, la Télé-université a poursuivi la modernisation de l'infrastructure des télécommunications destinée aux étudiants et aux personnes tutrices. Elle a de ce fait augmenté la bande passante entre les serveurs de diffusion et les serveurs Web et amélioré l'accès par modem aux serveurs de la Télunq. Elle a aussi amélioré sa vitesse de réponse aux étudiants par une mise à niveau des équipements informatiques et des liens réseaux du bureau du registraire et du service d'accueil et de renseignements.

Réalizations de l'année 2003-2004

Au cours de 2003-2004, la Télé-université a poursuivi la mise en œuvre de l'accès télématique dans les cours. Cet accès concerne tous les cours de l'établissement. De plus, un nombre grandissant de cours est offert par le biais des nouvelles technologies.

TABLEAU 7 Dénombrement des cours en diffusion en 2003-2004 selon le niveau de modernisation technologique, le mode de diffusion et le type d'encadrement			
Modernisation technologique	Mode de diffusion des cours	Type d'encadrement	Cours en diffusion (nbr)
NIVEAU 1: Accès télématique	Texte et multimédias sur support imprimé, cassettes audio, vidéocassettes ou disquettes (logiciels);	Téléphonique et messagerie électronique	259
NIVEAU 2: Modernisation légère	Texte et multimédias sur support imprimé, cassettes audio, vidéocassettes ou disquettes (logiciels) avec une plus grande utilisation des nouvelles technologies, notamment le WEB ;	Téléphonique et télématique	47
NIVEAU 3: Modernisation lourde	Multimédias sur support CD-ROM ou diffusion du cours basé uniquement sur site WEB	Téléphonique et télématique	38
TOTAL			344

Source : Direction de l'enseignement et de la recherche, Télé-université
 Traitement : Direction des études, Télé-université

TABLEAU 8
MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

Titre de l'activité	Description	Objectif	Commentaire
Politique institutionnelle sur l'encadrement des étudiants de premier cycle à la Télé-université.	L'encadrement a pour but de répondre aux besoins généraux qu'éprouvent habituellement les étudiants de niveau universitaire et aux besoins spécifiques liés aux conditions particulières de l'enseignement à distance. Les services mis à la disposition des étudiants sont : services d'accueil et de suivi et services de soutien à la démarche d'apprentissage.	Définir les services d'encadrement mis à la disposition des étudiants dans les programmes, les cours et autres activités. Fournir un cadre institutionnel. Favoriser la cohérence des interventions.	
Encadrement télématique destiné aux étudiants du certificat en Informatique appliquée à l'organisation (IAO).	L'encadrement télématique utilise les technologies numériques et Internet pour relier les étudiants et les personnes tutrices et les membres du programme de certificat en IAO. Les principaux outils numériques utilisés sont le courrier électronique et les conférences assistées par ordinateur (CAO). À l'aide de ces outils les étudiants peuvent communiquer avec la personne tutrice qui lui est assignée, les différents membres du programme de même qu'avec les autres étudiants de son groupe ou d'autres groupes. Ils peuvent ainsi obtenir des réponses à diverses thématiques ou des questionnements se rapportant au contenu du cours ou à divers aspects administratifs reliés au cours ou au programme d'étude.	Fournir aux étudiants le support requis à leur cheminement (objectif pédagogique) tout en les habilitant aux nouveaux modes de transmission (objectif du programme en IAO) dans leurs requêtes auprès des personnes tutrices et des autres étudiants.	
Outils méthodologiques pour les étudiants.	Fascicules : L'ABC de la rédaction; Stratégies d'étude; Outils méthodologiques accessibles par Internet (la lecture active; la préparation aux examens "en ligne"; l'essai; l'étude de cas; la recherche d'information dans Internet; l'examen sous surveillance).	Donner des outils aux étudiants afin de les aider à mieux cheminer à travers leur programme de formation à distance.	Les outils méthodologiques accessibles par Internet ont été développés dans le cadre des cours ADM 2005 et ADM 3005, cours comportant un encadrement télématique, et du DESS en finance d'entreprise.
Fascicules : ☐ certificat en Sciences de l'environnement ☐ programme court en soins infirmiers	Chaque fascicule présente le programme concerné, ses objectifs et ses cours. Une démarche de planification de cheminement personnel est également proposée à l'étudiant. De plus, on y retrouve la description des cours du programme.	Donner à l'étudiant des outils qui lui permettent de mieux cheminer à travers son programme de formation à distance.	
Fiches de correction détaillée à l'intention des étudiants mais à l'usage du tuteur.	Cette fiche à l'usage de la personne tutrice est envoyée à l'étudiant. Elle permet de fournir une rétroaction détaillée écrite à l'étudiant.	Que l'étudiant puisse bien saisir ses forces et ses faiblesses en rapport avec le cours suivi.	Une fiche de correction détaillée n'existe pas pour tous les cours mais pour certains cours des programmes seulement.
Guides à l'intention des personnes tutrices	Les tâches de tutorat : la rétroaction écrite. Le tuteur, la tutrice et le développement de l'autonomie de l'étudiant à distance. Les tâches de tutorat : L'entretien téléphonique individuel. Les audioconférences avec les étudiants de la Télé-université.	Fournir des outils de travail aux personnes tutrices et ainsi, leur permettre de bien faire leur travail auprès de la clientèle étudiante.	

Titre de l'activité	Description	Objectif	Commentaire
Outils de tutorat	Outils de tutorat pour certains cours de l'unité d'enseignement et de recherche Science et technologie. Contient toutes les fiches de rétroaction nécessaires aux activités du cours.	Permettre aux personnes tutrices de bien faire leur travail de correcteur et ainsi fournir une rétroaction détaillée, adéquate et juste à l'étudiant.	Les outils de tutorat existent pour les cours suivants : SSI1003, SSI1013, SSI1015 et SSI1020 du programme court en soins infirmiers de même que pour les cours INF3070 et INF3080 du certificat en Intégration des technologies informatiques en éducation.
"Fiches descriptives" des cours et des programmes	Des fiches décrivant les cours et les programmes de façon détaillée sont fournies au besoin aux étudiants qui en font la demande auprès du Service d'accueil et de renseignements. Il s'agit essentiellement d'étudiants ayant besoin d'informations supplémentaires pour faire un choix de cours ou de programme. Les informations détaillées concernent le contenu, les objectifs et les orientations du cours ; la démarche pédagogique et les activités d'apprentissage ; les travaux d'évaluation.	Aider les étudiants à faire un choix de cours éclairé.	
Guides d'étude pour les étudiants de l'unité Sciences humaines, lettres et communications:	Un guide d'étude est rattaché à certains programmes de 30 crédits ou plus. Il est expédié à l'étudiant à son entrée dans le programme. Il contient une présentation détaillée du programme, de sa structure, de ses objectifs et de son approche ; des conseils pour guider le choix de cheminement de l'étudiant ; la description des cours et de leurs liens ; les coordonnées des ressources à contacter.	Accueillir l'étudiant dans le programme en lui fournissant une information détaillée sur le programme et ses cours, des conseils de cheminement et des indications sur les ressources accessibles.	
Fascicules d'accueil et de soutien à l'étudiant à distance : ☐ L'ABC de la rédaction ☐ Stratégies d'étude	Ces deux fascicules fournissent des méthodes et des conseils sur diverses facettes du "métier d'étudiant" : lecture active, rédaction, gestion du temps, préparation aux examens, etc. Ils sont disponibles pour les étudiants qui en font la demande.	Assurer un accueil particulier aux nouveaux étudiants, non familiers avec l'apprentissage à distance. Fournir une assistance concernant les habiletés requises en apprentissage, selon les besoins de l'étudiant	
Bulletin FAD destiné aux étudiants de la maîtrise et du diplôme d'études supérieures spécialisées en formation à distance.	Le Bulletin FAD est un bulletin de liaison destiné aux étudiants inscrits au diplôme susmentionné. Il est publié régulièrement à raison de six ou sept numéros par année. Il contient des informations sur les activités d'encadrement-programme, les offres de cours, les projets auxquels les étudiants pourraient être associés, et sert de rampe de lancement pour les appels de candidatures d'étudiants comme membre(s) du comité des programmes en formation à distance.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme; favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme; instaurer des activités de support entre étudiants; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme.	
Rencontres d'encadrement programme destinées aux étudiants de la maîtrise et du diplôme d'études supérieures spécialisées en formation à distance.	Rencontres mensuelles (de septembre à avril) par vidéo et audioconférence. Les étudiants sont invités à participer à ces activités en salle ou à distance. Les rencontres se déroulent sous forme d'atelier ou de présentation par une personne-ressource, ou certaines d'entre elles sont réservées aux étudiants pour leur séminaire de stage.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme; favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme; instaurer des activités de support entre étudiants; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme.	
Journée d'étude et Journée de la recherche; journées destinées aux étudiants de la maîtrise et du diplôme d'études supérieures spécialisées en formation à distance.	Ces journées se tiennent généralement à l'automne et à l'hiver par vidéo et audioconférence. Les étudiants sont invités à participer à ces journées en salle ou à distance. Les activités présentées portent sur divers thèmes touchant la formation à distance. Il peut s'agir d'exposés-discussion avec des personnes-ressources, de présentation de témoignages par des étudiants, d'atelier sur la recherche, etc. Elles se tiennent de 15 heures à 21 ou 22 heures.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme; favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme; instaurer des activités de support entre étudiant; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme.	

Titre de l'activité	Description	Objectif	Commentaire
Le tutorat programme	Le tutorat programme est une forme de suivi individuel des étudiants privilégiant une interaction étudiant-professeur.	Aider l'étudiant à établir son programme d'étude; assister l'étudiant dans les difficultés éprouvées au cours de son programme; apprécier le travail accompli par l'étudiant; accueillir l'étudiant; supporter l'étudiant dans l'application des règles particulières au programme; conseiller l'étudiant dans ses choix de cours en fonction de ses objectifs personnels; aider l'étudiant à évaluer sa démarche d'étude; fournir à l'étudiant des occasions d'intégrer des éléments de contenu des cours qu'il suit; favoriser l'intégration de l'étudiant et sa persévérance dans le programme.	
LE GUIDE	LE GUIDE est présenté sous forme de fascicules. Il contient notamment des informations sur la Télé-université, le programme de diplôme d'études supérieures en formation à distance, le support à l'étudiant, une bibliographie générale sur la formation à distance, les aspects administratifs, le régime des études de deuxième cycle, les procédures d'inscription aux cours ouverts, les ressources techniques et matérielles, les coordonnées des superviseurs de stage accrédités et des responsables de l'encadrement.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme ; répondre aux questions des étudiants en complémentarité à l'annuaire de la Télé-université.	
Les audioconférences	Les audioconférences peuvent relier les appareils téléphoniques de plusieurs étudiants à la fois. Le système permet à chaque participant d'entendre tous les autres et d'être entendu d'eux. Elles peuvent être utilisées comme activité de démarrage dans le programme, dans un cours, ou comme outil pour échanger de l'information, des expériences, pour livrer ou préciser des contenus ou pour débattre d'une question, etc. Elles sont dirigées par un animateur désigné à l'avance et connu de tous.	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme; favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme; instaurer des activités de support entre étudiants; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme.	
Les activités télématiques	Le lien télématique permet à chaque étudiant de rejoindre d'autres personnes participant aux activités du programme, étudiants ou personnes-ressources. La télématique donne accès au babillard électronique du diplôme, au courrier électronique, à une téléconférence réservée aux étudiants du programme (la conférence FAD), et à d'autres services logés sur le site de la Télé-université	Faciliter chez les étudiants l'intégration des différents contenus des cours du programme; favoriser la socialisation et la création d'un sentiment d'appartenance entre les membres du programme; instaurer des activités de support entre étudiants; réfléchir et échanger sur certains thèmes en lien avec le programme.	
Service d'accueil et de renseignements	Ce service répond aux questions des demandeurs d'information et réfère les étudiants aux différents services de la Télé-université. Le personnel reçoit une formation particulière, atelier et simulation, sur la dynamique de la communication au téléphone.	Donner toute l'information et tous les renseignements pertinents sur les programmes et les cours de la Télé-université de même que sur le fonctionnement de la formation à distance, ses exigences et ses avantages.	
Mise en place d'un secteur de traitement des plaintes des étudiants.	Le traitement de toute plainte d'un étudiant répond à un processus à deux niveaux. D'une part, l'étudiant est référé à un responsable de traitement des plaintes identifié dans chacune des directions (académiques et administratives). La plainte est consignée sur support numérique. D'autre part, à défaut d'un règlement satisfaisant, la plainte est traitée à un second niveau par la Direction des études. Un rapport annuel avec recommandations est produit à la haute direction de l'établissement.	Assurer un service de qualité à la clientèle étudiante par l'amélioration des transactions entre l'étudiant et la Télé-université.	Implantation en 1994.

Titre de l'activité	Description	Objectif	Commentaire
Un pas vers un diplôme	Guide pour la reconnaissance des acquis et analyse préliminaire des acquis et Baccalauréat par cumul.	Supporter l'étudiant dans sa demande de reconnaissance d'acquis pour l'analyse préliminaire de sa formation antérieure et de son expérience.	Implantation hiver 2003.
Brochure « Vade-mecum »	Document envoyé à tous les étudiants à chaque trimestre. Il rassemble toute l'information récente et officielle sur la Télé-université et aide le nouvel étudiant à se familiariser avec les particularités de l'apprentissage à distance.	Informar l'étudiant au sujet de l'admission, l'abandon, l'inscription, les examens, etc. et de tout ce qui peut lui être utile de savoir dans son cheminement à la Télé-université.	Implantation Automne 2003.

Source : Direction des études, Télé-université

Traitement : Bureau de la recherche institutionnelle, Université du Québec et Direction des études, Télé-université

ANNEXE

Règle particulière : Grade de bachelière ou de bachelier issu d'un cumul

SECTION 1 Objectif

- 1.1 Conformément au *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*, la Commission des études de la Télé-université peut recommander à l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec de décerner un grade de bachelier à la personne qui a cumulé, à travers des majeures, des mineures, des certificats ou des ensembles de cours, le nombre de crédits requis. La présente règle précise les conditions auxquelles il faut satisfaire pour obtenir un grade de bachelier par cumul à la Télé-université.

SECTION 2 Conditions générales

- 2.1 La valeur minimale des crédits distincts que doit comporter le cumul de majeures, de mineures, de certificats ou d'un ensemble de cours est de 90. Pour les fins du calcul de cette valeur, les crédits attachés à un cours ou obtenus par reconnaissance des acquis ne peuvent être utilisés qu'une seule fois (Art. 116 du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*).
- 2.2 La moyenne cumulative finale des crédits considérés doit être égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3 (Art. 115 b. du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*).
- 2.3 La personne doit avoir suivi à la Télé-université au moins le tiers des crédits conduisant à l'obtention du grade, selon les dispositions de l'article 115 d. du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*.
- 2.4 Aucune composante, majeure, mineure, certificat ou ensemble de cours, ayant déjà servi à l'obtention d'un grade par cumul ne peut être présentée à nouveau (Art. 116 du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*).
- 2.5 La personne doit démontrer qu'elle maîtrise suffisamment la langue française, conformément à la règle relative à la maîtrise du français en vigueur à la Télé-université.
- 2.6 Le cumul doit être approuvé par la Direction des études, qui recommande le dossier de grade à la Commission des études.

SECTION 3 Conditions particulières

3.1 Bachelier ès arts (B.A.)

- Avoir cumulé au moins 60 crédits dans les disciplines appartenant au domaine des arts, des lettres, des sciences humaines et des sciences sociales, dont au moins trois crédits dans chacun des trois domaines suivants : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite;

- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;

3.2 Bachelier ès sciences (B.Sc.)

- Avoir cumulé au moins 60 crédits dans les disciplines appartenant au domaine des mathématiques, des sciences physiques ou des sciences biologiques;
- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;
- Avoir cumulé au moins trois crédits dans un des trois domaines suivant : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite.

3.3 Bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.)

- Avoir cumulé au moins 75 crédits dans les disciplines appartenant au domaine de l'ingénierie, des ressources naturelles, des sciences de l'informatique ou du design de l'environnement, dont au moins 45 crédits dans une même discipline;
- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;
- Avoir cumulé au moins trois crédits dans un des trois domaines suivant : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite.

3.4 Bachelier en éducation (B.Éd.)

- Avoir cumulé au moins 75 crédits dans les disciplines appartenant au domaine des sciences de l'éducation, dont au moins trois crédits dans chacune des disciplines ou des domaines suivants : organisation scolaire du Québec; sociologie de l'éducation; théories de l'apprentissage; mesure et évaluation; psychologie de l'éducation;
- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;
- Avoir cumulé au moins trois crédits dans au moins un des trois domaines suivant : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite.

3.5 Bachelier en administration des affaires (B.A.A.)

- Avoir cumulé au moins 75 crédits dans les disciplines appartenant au domaine des sciences de la gestion, dont au moins trois crédits dans chacune des disciplines ou des domaines suivants : introduction à la gestion ou principes de management; théories économiques; marketing; comportement organisationnel; gestion financière; comptabilité; gestion des ressources humaines;
- Avoir cumulé au moins neuf crédits consacrés à une langue vivante autre que le français ou être en mesure de démontrer que l'on possède une maîtrise de niveau « intermédiaire » d'une langue seconde;
- Avoir cumulé au moins trois crédits dans un des trois domaines suivant : l'épistémologie, la logique ou l'organisation de la pensée; la méthodologie de la recherche; la communication écrite.

3.6 Autres grades de premier cycle

La personne qui souhaite obtenir un autre grade de bachelier devra en faire la demande à la Direction des études.

SECTION 4 Procédure

- 4.1 La personne qui désire se voir décerner un grade de bachelier par cumul doit en faire la demande à la Direction des études et présenter toutes les pièces requises à l'appui de sa demande. Pour l'ouverture et l'étude de son dossier, un droit équivalent aux frais d'admission à un programme sera exigé.
- 4.2 Si la personne satisfait à toutes les conditions, la Direction des études recommandera son dossier de grade à la Commission des études. Sinon, la Direction des études indiquera par écrit à la personne à quelles conditions restantes le grade souhaité pourrait lui être décerné.
- 4.3 Conformément à l'article 71 du *Règlement des études de premier cycle de l'Université du Québec et de la Télé-université*, la personne qui se croit lésée par la décision de la Direction des études peut en appeler, en s'adressant au Bureau du Registraire de la Télé-université.

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

**Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire**

RAPPORT 2003-2004

ÉTAT DU TRAITEMENT

SEPTEMBRE 2004



NOM DE L'UNIVERSITÉ : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978011

ÉTAT DE TRAITEMENT 2003-2004

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE :

9 septembre 2004

ADMINISTRATEUR :

Amir Bittel

ADMINISTRATEUR :

ASubot

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
Télé-université

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de Télé-université pour l'exercice terminé le 31 mai 2004, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de Télé-université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de Télé-université pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Québec
Le 15 juillet 2004

140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (Québec) G1R 5P7
Téléphone: (418) 647-3151
Télécopieur: (418) 647-5939

5790, boul. Étienne-Dallaire
Bureau 103
Lévis (Québec) G6V 8V6
Téléphone: (418) 835-3965
Télécopieur: (418) 835-3975

TÉLÉ-UNIVERSITÉ
2003-2004

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2003-2004 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

État du traitement

Page 2 de 3

Établissement:
Année financière:TÉLÉ-UNIVERSITÉ
2003-2004

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ⁽¹⁾ de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ⁽¹⁾	9,47	Le plus élevé	113 686 \$	1 910 \$
		Moyenne	92 822 \$	1 322 \$
		Le moins élevé	70 000 \$	0 \$
Personnel de direction des services	8,00	Le plus élevé	104 513 \$	2 183 \$
		Moyenne	98 243 \$	1 609 \$
		Le moins élevé	92 155 \$	485 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.⁽²⁾ En équivalence temps complet, le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

(¹) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

